



SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 9 de l'ordre du jour :	
Discussion générale (<i>suite</i>)	
Discours de M. Arikpo (Nigéria)	457
Discours de M. Zerbo (Haute-Volta)	459
Discours de M. Shevel (République socialiste soviétique d'Ukraine)	469
Discours de M. Khalid (Soudan)	474
Discours de M. Allon (Israël)	479
Discours de M. N'jie (Gambie)	484

Président : M. Abdelaziz BOUTEFLIKA (Algérie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. ARIKPO (Nigéria) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au nom de la délégation du Nigéria, je vous félicite de votre élection à la présidence de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale. Votre élection signifie que sont reconnues, comme il convient, vos qualités personnelles d'homme d'Etat, de diplomate et de combattant pour la dignité de l'homme. Chose plus importante encore, votre élection signifie que l'on reconnaît sur le plan international le rôle de l'Algérie et de son président respecté, M. Houari Boumediène, dans la lutte pour l'égalité, le droit à l'autodétermination et la dignité de l'homme. Il est fort heureux que vous vous trouviez à la présidence de cette session d'importance vitale au cours de laquelle il faudra donner suite aux décisions de la sixième session extraordinaire qui s'est réunie grâce à l'initiative du Président de votre grand pays.

2. Cette session extraordinaire, consacrée exclusivement à la question des matières premières et du développement, a été l'aboutissement d'un souci ressenti universellement devant les perspectives désastreuses qu'offrait le présent ordre économique international. Ladite session a adopté la résolution 3201 (S-VI) qui a mentionné notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats.

3. La résolution a reconnu que les pays en développement, qui constituent 70 p. 100 de la population mondiale, ne reçoivent que 30 p. 100 du revenu du monde entier, et a déclaré que pour sauvegarder les ressources naturelles de chaque pays, chaque Etat est en droit d'exercer un contrôle efficace sur celles-

ci et sur leur exploitation, et qu'aucun Etat ne peut être soumis à une coercition économique, politique ou autre visant à empêcher l'exercice libre et complet de ce droit inaliénable.

4. L'Assemblée s'est prononcée également sur les besoins de réglementer et de surveiller les activités des sociétés multinationales en prenant des mesures qui soient de l'intérêt de l'économie nationale des pays où fonctionnent ces sociétés multinationales, sur la base de la pleine souveraineté de ces pays. Enfin, parmi d'autres questions, elle s'est prononcée en faveur de rapports justes et équitables entre les prix des matières premières, des produits primaires, des articles manufacturés et semi-finis exportés par les pays en développement et les prix des matières premières, des produits primaires, des articles manufacturés, des biens d'équipement et du matériel importés par eux, en vue de provoquer, au profit de ces pays, une amélioration soutenue des termes de l'échange qui ne sont pas satisfaisants ainsi que l'expansion de l'économie mondiale.

5. Cette résolution a été adoptée le 1er mai 1974, pour constituer la base d'un nouvel ordre économique international. A peine six mois plus tard, certains des pays qui avaient participé à l'adoption de la résolution semblent vouloir jeter par-dessus bord la Déclaration historique y contenue concernant l'instauration d'un nouvel ordre international économique.

6. Un produit de base, le pétrole brut, a été choisi pour devenir le méchant de cette histoire et les pays producteurs de pétrole sont dénoncés à l'indignation de cette assemblée et déclarés responsables de l'inflation internationale et démolisseurs de l'économie nationale des grandes nations riches. On parle même d'un retour possible du régime des canonnières pour obtenir une réduction des prix du pétrole. N'est-il pas navrant que la communauté internationale continue de recourir aux méthodes du début du XIX^e siècle pour régler les problèmes internationaux de la fin du XX^e siècle ?

7. Bien entendu, le prix du pétrole s'est multiplié par sept, mais les prix ont augmenté davantage encore pour le blé, les automobiles, l'acier, le ciment et tout ce qui est matériel mécanique ou électronique. Pour parler franchement, l'argument de ceux qui disent qu'il suffirait que le prix du pétrole baisse pour enrayer l'inflation signifie que les pays très industrialisés ne sont pas prêts à consentir le moindre sacrifice dans le niveau de vie extraordinairement élevé de leur population, aux fins de favoriser l'évolution des pays en développement et d'assurer un courant suffisant des ressources réelles vers ces pays.

8. Il est vrai que les pays en développement non producteurs de pétrole sont ceux qui sont le moins à même de payer la facture en devises exigée par les

prix élevés du pétrole. Mais c'est là justement la raison pour laquelle il y a eu tant de consultations ces derniers mois entre les pays du tiers monde dans le but de mettre au point des accords d'assistance mutuelle et d'établir des dispositifs spéciaux pour aider les pays qui sont le plus durement frappés. Telle est la raison pour laquelle, les pays producteurs de pétrole, comme le mien, en dépit de leurs besoins aux fins de développement, répondent aux appels internationaux pour une assistance multilatérale aux victimes principales.

9. L'Assemblée à sa session extraordinaire a reconnu le rôle des sociétés multinationales dans la nouvelle élaboration d'un ordre économique international. La délégation nigériane avait espéré que des propositions seraient faites au cours de cette session en vue d'une modification de la politique et des usages des sociétés multinationales pour leur permettre de se conformer à ce nouvel ordre économique international et d'aider à son avancement. Si nous prenons ce produit dont on a trop parlé, le pétrole brut, nous voyons que les sociétés multinationales, qui ont la mainmise sur l'industrie pétrolière, exigent des rançons des gouvernements nationaux sur le prix du pétrole. Chacun sait que pour chaque dollar gagné par le pays producteur, les sociétés internationales gagnent entre 7 et 10 dollars. Les gouvernements nationaux semblent incapables d'exercer un contrôle, dans l'intérêt de leurs citoyens, sur les bénéfices faits par les sociétés pétrolières travaillant dans leur pays. N'est-ce pas là un problème dont la solution exige une coopération internationale dans le contexte des Nations Unies ?

10. Ensuite, force m'est bien de demander comment nous établirons un rapport juste et équitable entre les prix des matières premières, des produits de base et des biens manufacturés, si nous ne pouvons pas regarder "un peu plus haut" que les prix actuels du pétrole. Ma délégation espère que l'Assemblée à cette session consacra une bonne partie de ses efforts à veiller à la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la sixième session extraordinaire car, pour reprendre les termes du Secrétaire général dans l'introduction à son rapport sur l'activité de l'Organisation :

"... la nature et la qualité de la vie que mèneront sur notre planète les générations futures dépendent, plus qu'elles ne l'ont jamais fait, de l'aptitude des pays de la communauté internationale à coopérer entre eux et à préparer efficacement l'avenir dans l'intérêt de tous." [A/9601/Add.1, sect. I.]

11. L'effet de la session extraordinaire, qui s'est efforcée d'établir une juste vision des relations économiques mondiales, exigera des années pour se développer vraiment; mais je puis vous assurer dès maintenant que le Gouvernement nigérian prend très au sérieux la décision solennelle des Membres des Nations Unies d'œuvrer à l'établissement d'un nouvel ordre économique international. Le Programme d'action adopté à cette session [résolution 3202 (S-VI)] esquissait ce qu'il y avait lieu de faire pour assurer l'instauration de cet ordre nouveau. Il demandait à la communauté internationale de remplacer une structure désuète et asymétrique des relations économiques internationales par un ordre fondé sur la pleine reconnaissance de l'interdépendance de tous et le respect

des intérêts de toutes les parties. Pour y parvenir, nous devons faire preuve de la sagesse politique qui consiste à reconnaître le besoin d'un changement dans notre attitude mentale afin que ceux qui jusqu'ici ont toujours vu les questions réglées selon leur goût s'habituent à tenir compte des aspirations légitimes d'autrui. L'inflation et la disette sont des problèmes réels qu'il faut aborder dans un esprit de coopération, de réalisme et de compréhension mutuelle, sans oublier que nous vivons une période d'évolution et qu'une période de ce genre s'assortit parfois d'inconvénients auxquels il faut s'habituer. Nous devons aborder ces inconvénients par la voie de la coopération et non de l'affrontement.

12. Nulle part, la période de changement ne s'est manifestée avec autant d'évidence cette dernière année que sur le continent africain. Il y a à peu près un an, le peuple de Guinée-Bissau, par le truchement de ses représentants authentiques, le Partido Africano da Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC), prenait son sort entre ses mains et se déclarait indépendant. Nous sommes heureux qu'aujourd'hui la République de Guinée-Bissau soit devenue Membre des Nations Unies, donnant ainsi réalité au message prophétique que le chef d'Etat de mon pays, le général Yakubu Gowon, envoyait aux chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1971, à l'effet que, dans les trois ans à venir, un territoire africain au moins devrait être libéré du joug colonial. L'esprit de libération a acquis beaucoup plus d'élan qu'on ne pouvait le prévoir en 1971. Nous sommes heureux de relever le changement survenu au Mozambique, qui a eu pour résultat l'installation dans ce pays d'un gouvernement de nationalistes prêts à assumer la pleine souveraineté en 1975. Nous espérons sincèrement que les efforts en vue de la conciliation tentés actuellement en Angola permettront à ce potentiellement grand pays d'accéder à la pleine souveraineté avant qu'il soit longtemps. Le Gouvernement et le peuple du Nigéria félicitent les mouvements de libération de ces pays de leurs sacrifices et de leurs réussites. Je voudrais également dire officiellement combien mon gouvernement est sensible au courage et à la sagesse de la population portugaise, qui a compris que sa liberté, perdue depuis longtemps, était inexorablement liée à la liberté des peuples de l'Afrique australe qui, depuis 50 ans, étaient victimes de la domination politique de la clique néo-fasciste du Portugal. Je félicite également le nouveau Gouvernement portugais d'avoir fermement appuyé le nouveau Gouvernement du Mozambique qui a tenu en échec une tentative de coup d'Etat de la part de la minorité blanche. Espérons que l'exemple du Gouvernement portugais sera suivi par les plus anciens alliés de ce pays qui continuent de tergiverser à propos de la Rhodésie.

13. Les événements survenus dans les territoires sous domination portugaise devraient susciter une immense satisfaction en cette organisation. Le soutien que les Nations Unies ont apporté à l'Afrique et aux mouvements de libération nationale était indispensable pour liquider définitivement l'impérialisme portugais en Afrique. Toutefois, il faudra encore beaucoup de vigilance pour assurer que les quelques éléments réactionnaires demeurés au Portugal, en Angola et au Mozambique n'aient pas la possibilité de renverser

ni même de ralentir le processus de décolonisation portugaise.

14. La Namibie, hélas, subit encore l'occupation illégale de l'Afrique du Sud. Les brutalités organisées contre la population autochtone de Namibie dans l'espoir d'écraser la lutte de libération ne peuvent se comparer qu'aux abominations nazies de la première moitié du siècle. Combien de temps les Nations Unies vont-elles assister sans rien pouvoir faire à de telles horreurs ? Combien de temps l'Organisation se dérobera-t-elle aux mesures rigoureuses qu'il faut adopter pour que les Nations Unies affirment leur autorité sur la Namibie ? Je ne crois pas que quiconque ici doute encore de la répugnance du régime Vorster à se retirer de bonne grâce de la Namibie. A moins donc que cette organisation ne soit prête à approuver la mainmise illégale de l'Afrique du Sud sur la Namibie, il faut agir fermement et rapidement pour mettre un terme au défi que l'Afrique du Sud continue de lancer à l'autorité des Nations Unies sur la Namibie. Au Zimbabwe comme en Namibie, les oligarchies minoritaires blanches sont au bout de leur rouleau. Prions le ciel pour que les minorités blanches des deux territoires choisissent, avant le déluge, la coopération dans une société multiraciale.

15. Avant de terminer les observations sur la décolonisation, je tiens à féliciter les deux nouveaux Membres de l'Organisation de leur admission aux Nations Unies et de leur adhésion à la Charte. Je veux parler bien entendu de la République populaire du Bangladesh et de la Grenade, qui sont membres avec mon pays d'une autre organisation encore. Je tiens à les assurer qu'ici et dans toute autre instance mon pays coopérera avec elles pour garantir l'entente et la coopération internationales.

16. Le bref moment de calme relatif au Moyen-Orient depuis le cessez-le-feu qui a suivi le conflit d'octobre 1973 a créé l'impression que ce conflit peut être maintenant résolu par des négociations à Genève entre les grandes puissances et les adversaires, et que nous, petits pays du monde, n'avons aucun rôle à jouer sinon celui de spectateurs de ce drame que l'on nomme la crise du Moyen-Orient. Si ne rien faire de plus qu'applaudir les acteurs pouvait apporter une paix véritable dans cette région et, partant, la tranquillité pour les peuples de la région africaine, mon pays se serait contenté de n'en pas faire davantage. Malheureusement, cette attitude repose sur une erreur patente. Et c'est pourquoi ma délégation se félicite de l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de la question de Palestine [point 108] et de l'occasion d'un débat complet sur ce que la communauté internationale entend par l'expression "Réaffirme les droits inaliénables du peuple de Palestine", expression qui figure dans la résolution 2435 B (XXIV) adoptée par l'Assemblée générale le 10 décembre 1969. L'Assemblée générale devrait, par ailleurs, se prononcer sur ce que l'on entend par la phrase "Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit" qui figure dans la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité.

17. L'on pourrait croire que ces expressions signifient ce qu'elles disent. Cependant, elles ont fait l'objet d'interprétations si diverses qu'à moins qu'un accord ne se fasse entre les parties sur ce que signifie

la résolution 242 (1967), les mois de réunions à Genève ne nous rapprocheront pas le moins du monde d'une solution à la crise du Moyen-Orient. Ne nous faisons point d'illusion à l'égard d'une solution qui ne tienne pas compte de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du peuple arabe, d'une part, et de la reconnaissance qu'Israël est une réalité et une nation qui peut apporter sa contribution à la paix mondiale, d'autre part. Quant aux Palestiniens, la communauté internationale ne peut accepter indéfiniment qu'ils restent de perpétuels réfugiés. Quatre millions d'êtres humains, privés de foyers à la suite du conflit qui règne dans leur pays, ne sauraient continuer de vivre sans but et sans espoir. Voilà les questions qui devront être réglées à Genève. Voilà les questions sur lesquelles cette assemblée doit se prononcer pour guider ceux qui, à Genève, se réuniront à la table de conférence.

18. L'on ne peut parler de la situation au Moyen-Orient sans appeler l'attention sur la malheureuse île de Chypre. Quels que soient les torts ou raisons de l'une ou l'autre partie de ce drame tragique qui règne dans cette île, nous pensons, au Nigéria, que Chypre doit continuer d'être un Etat souverain indivisible et que les citoyens de l'Etat souverain de Chypre doivent apprendre à vivre côte à côte sous un gouvernement souverain. Ce que feront les habitants de Chypre pour assurer la stabilité et l'intégrité territoriale du pays est une question qui relève de leur compétence. Ma délégation espère que les Nations Unies useront de leur autorité pour assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre.

19. Les événements qui sont survenus au cours des 12 derniers mois, qu'ils soient de caractère politique ou économique, montrent plus que jamais qu'à aucun moment de l'histoire de l'humanité le mot "village" n'a été employé de façon plus appropriée pour désigner le monde d'aujourd'hui. Il n'est guère besoin d'être perspicace, par conséquent, pour reconnaître que ce "village" qui est notre monde est devenu trop petit pour qu'on y assiste à d'éternels excès. La paix dans le monde est aussi indivisible que le destin du monde. Nous vivons une époque difficile qui nous offre d'innombrables occasions de relever les défis qui se présentent. Malgré sa faiblesse, ou ses faiblesses, l'Organisation des Nations Unies est l'une des plus belles créations de l'homme. Elle nous offre un forum unique en son genre pour maintenir la paix et le progrès universels. Il faut donc que tous les Etats Membres, puissants ou faibles, fassent preuve de la discipline politique nécessaire pour adapter l'Organisation et ses règles aux besoins actuels.

20. Je voudrais, en terminant cette allocution, rendre hommage au Secrétaire général, dont le courage et le dévouement qu'il déploie dans sa tâche ont permis d'éviter les désastres qui se seraient succédé au cours de ces 12 derniers mois, qu'il s'agisse du Moyen-Orient, de la région sahélienne, de l'Afrique australe ou de Chypre.

21. Puis-je ajouter en guise de post-scriptum la compassion de mon pays à l'égard des victimes des catastrophes qui ont frappé le Honduras et le Pérou.

22. M. ZERBO (Haute-Volta) : Prenant la parole pour la première fois devant cette assemblée, je tiens

tout d'abord à réaffirmer sans équivoque que la nation voltaïque s'est engagée avec persévérance, aux côtés de toutes les nations ici représentées, à assumer sans défaillance les responsabilités communes qui nous incombent : non seulement libérer l'humanité du spectre de la guerre, mais aussi assurer aux générations montantes un univers de justice et de prospérité.

23. Mais permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de m'associer pleinement aux félicitations combien chaleureuses qui vous ont déjà été adressées à l'occasion de votre brillante élection. La décision de l'Assemblée générale de vous confier la haute direction de ses travaux est un vibrant hommage à vos qualités particulières de diplomate chevronné, à l'Afrique entière et à la République algérienne démocratique et populaire, votre pays. L'expérience considérable que vous avez des Nations Unies et l'autorité qui vous est incontestablement reconnue vous qualifient tout particulièrement pour présider les débats importants de cette vingt-neuvième session.

24. Nos plus vives félicitations vont également aux autres membres du Bureau. Nul doute que la compétence de l'équipe ainsi constituée, jointe à sa clairvoyance, à sa sagesse et à ses talents de conciliation, constituent un gage combien réconfortant pour nous de plein succès dans nos travaux.

25. Notre profonde gratitude va également à M. Leopoldo Benites, qui a constamment incarné tous au long de la vingt-huitième session et de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée la sagesse et l'habileté qui ont permis de mener à bien nos travaux. Nous lui disons ici tout simplement que sa riche compétence a forcé l'admiration et la sympathie de tous.

26. Ma délégation voudrait enfin rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, dont le rôle dans la recherche de la paix entre les nations et la sollicitude à trouver des solutions aux problèmes des pays déshérités, lui ont valu notre admiration. Nous l'avons vu sur le terrain, partout où les circonstances l'exigeaient, notamment dans notre Afrique malade de la faim, du colonialisme, du sous-développement et de la discrimination raciale, contribuer activement à la recherche des remèdes à tous ces maux.

27. Notre famille vient de s'agrandir de trois nouveaux Membres. Je voudrais leur adresser ici mes plus vives félicitations.

28. Ma délégation voudrait ainsi célébrer avec enthousiasme la présence parmi nous des dignes représentants du peuple héroïque de Guinée-Bissau. La noble cause défendue, au prix de sa vie, avec intelligence, courage et persévérance, par Amílcar Cabral, poursuivie par son frère, Luis Cabral, vient de se traduire aujourd'hui dans les faits, à la grande satisfaction de l'Afrique entière et de toutes les nations éprises de liberté et de justice. Aux frères guinéens de Bissau, qui ont écrit au prix de leur sang l'une des plus glorieuses pages de la libération de l'Afrique, la Haute-Volta adresse ici ses chaleureuses félicitations.

29. Nous saluons également la présence parmi nous de la délégation du Bangladesh, qui représente une nation dont le courage et la sagesse ont toujours forcé notre admiration. Nous sommes sûrs que sa présence parmi nous contribuera beaucoup à la solution

des nombreux problèmes auxquels notre monde est confronté.

30. Je voudrais enfin exprimer mes vives félicitations au Premier Ministre de la Grenade, ainsi qu'à l'importante délégation qu'il dirige. Nous lui demandons d'être notre interprète auprès du peuple de la Grenade et de son gouvernement pour leur transmettre nos ardents souhaits de paix et de prospérité.

31. L'importance de cette vingt-neuvième session n'échappe à personne, car elle se situe à un tournant décisif de ses préoccupations. Tout d'abord, elle se situe à une époque où l'humanité prend conscience de la précarité de son existence, qui semble être menacée de jour en jour aussi bien par la carence de nourriture que par le danger permanent que constituent la course aux armements et les affrontements sanglants entre certaines nations, et par le fait aussi qu'elle prend conscience des limites de notre monde, dont l'interdépendance entre les membres pose un crucial problème de cohabitation et de tolérance.

32. Ensuite, cette session se situe à un moment où les nations, aussi bien grandes que petites, sentent le besoin de redéfinir les rapports inégaux qui, jusqu'à présent, les ont liées. En tout cas, la bataille économique que mènent actuellement les pays en développement signifie qu'ils ne sont pas disposés à demeurer les parents pauvres du développement. La sixième session extraordinaire, les importantes résolutions sur le nouvel ordre économique international et le Programme d'action qui en ont découlé montrent combien est urgente cette transformation dans les relations internationales.

33. Mais de cette redéfinition des rapports internationaux, nous n'attendons pas de miracle, tout comme il serait vain et trompeur de fonder une politique de développement national sur l'aide internationale, toujours mouvante. L'exemple de la lutte que nous menons depuis l'indépendance contre le sous-développement nous l'a assez démontré. C'est en ayant à l'esprit cette toile de fond que la Haute-Volta s'engage désormais dans la bataille pour le développement.

34. Lorsqu'à l'heure de l'indépendance, les jeunes Etats devaient mesurer pour la première fois les énormes responsabilités que leur avait léguées le pouvoir colonial, ils se sont retrouvés aux prises avec des problèmes qu'il prévoyaient certes mais dont ils n'avaient pas encore su jusque-là mesurer l'ampleur. Il leur fallait en même temps et avec des moyens fort limités penser et résoudre des problèmes fort complexes tels que ceux d'organisation politique et administrative adéquate, ceux du développement économique, de l'éducation et des structures sociales.

35. Devant ces problèmes d'une complexité sans égale, les nouveaux Membres de la famille des Nations Unies, compte tenu tout particulièrement de leur caractère de pays sous-développés, se devaient de faire preuve de beaucoup de réalisme et de sagesse. Ils se devaient de fonder leur idéal sur la grande vérité qui veut que tout développement durable requière une administration éclairée, honnête et dévouée au bien commun, une organisation de toutes les forces vives pour faire les recherches les plus urgentes, propres à assurer le bien-être de leurs populations. La corruption administrative, l'oisiveté injustifiée et prolongée, la favoritisme, le gaspillage, l'osten-

tation et la discrimination — le tout couronné par l'ignorance — étaient les pires maux qui guettaient les sociétés. Ainsi, dès l'aube de leur indépendance, il fallait aux nouveaux Etats souverains cette saine mentalité en faveur de leur construction nationale; en somme il leur fallait une solide éthique du développement.

36. Mais il nous faut être honnêtes et réalistes et reconnaître que, malheureusement, dans le domaine si important du développement national, certains jeunes Etats n'ont pas toujours su prouver que l'éthique devait pouvoir assumer ses pleines responsabilités et jouer son rôle normatif. La faute en revenait essentiellement aux nouveaux dirigeants, qui ont vu alors leurs pays subir le contre-coup de leur mauvaise gestion des affaires publiques.

37. Ce que l'on a appelé la vague des coups d'Etat militaires s'explique par la nécessité des réajustements par suite de la détérioration des situations intérieures et de la démission de certains responsables politiques. En Haute-Volta, la révolution du 3 janvier 1966 obéissait aussi à cet impératif. Devant l'inconséquence et la corruption des hommes politiques d'alors, un sursaut populaire a transféré le pouvoir à l'armée, seule force qui pouvait alors défendre le peuple face à des dirigeants omnipotents. Bien sûr, on a vite classé ce changement de régime dans le lot commun des coups d'Etat militaires sans savoir qu'il n'était dû qu'à un contrat entre les masses populaires et l'armée, celle-ci devant remettre de l'ordre dans les affaires publiques sérieusement perturbées et soutenues par celles-là dans cette œuvre de redressement.

38. Mais quels qu'aient été les jugements et les attitudes qui en ont découlé, les nations de bonne volonté ont découvert avec une satisfaction sans cesse accrue que le 3 janvier 1966 avait apporté à la Haute-Volta un gouvernement et des chefs politiques fermement résolus à prouver que dans le domaine si important du développement national, l'éthique devait jouer pleinement le rôle qui lui revenait. Le gouvernement d'alors avait entrepris un vigoureux effort en vue de promouvoir le développement harmonieux de la jeune République : assainissement de la situation financière, liquidation des dettes publiques, restauration de la confiance dans le monde des affaires, mesures d'abattement des salaires, contributions patriotiques, réduction des dépenses de l'Etat. En peu de temps, le monde assistait, admiratif, au redressement financier de la Haute-Volta.

39. C'est sur les fondements de ces acquis politiques et économiques que nous avons doté la Haute-Volta d'institutions démocratiques et parlementaires permettant à toutes les tendances de s'exprimer pour bâtir une nation politiquement mûre en vue de la bataille pour le développement. Mais comme le dit l'adage, "l'habitude est une seconde nature", car bien vite les objectifs qui étaient ceux de la révolution du 3 janvier 1966 furent perdus de vue par les nouveaux responsables issus de cette nouvelle expérience. Il en résulta une grave crise politique qui ne pouvait laisser indifférents ceux qui sont soucieux du devenir politique du jeune Etat.

40. Au moment où notre pays traversait la période la plus dure de son histoire, au moment où il était

confronté à ce fléau impitoyable qu'est la sécheresse, au moment enfin où l'opinion internationale prenait conscience de notre drame et se mobilisait pour soutenir moralement et matériellement nos efforts, il était inadmissible de laisser la Haute-Volta s'octroyer le triste label d'inconscience et de s'empêtrer dans d'inutiles dissensions internes. Le Président de la République, chef des armées, était placé devant le dilemme suivant : ou laisser la crise se dérouler sans espoir de solution à court terme, avec tout le danger que cela comportait de division du pays en deux factions rivales, de démobilitation des énergies pour le développement national, ou bien prenant à cœur son rôle d'arbitre, intervenir pour sauver les institutions, redonner confiance aux populations laborieuses et rappeler les objectifs du 3 janvier 1966.

41. En cette période où chaque nation s'interroge sur son devenir, à l'heure où les incertitudes économiques, l'inflation inexorable et le désordre monétaire mobilisent les Etats et empêchent les nations de construire et de prévoir raisonnablement l'avenir le plus immédiat, le choix ne faisait point de doute. Prenant à cœur son rôle de gardien de la sécurité nationale, le Président de la République, le général Sangoulé Lamizana, a mis fin à toutes les machinations politiques en prenant le 8 février 1974 la décision de suspendre la Constitution, de dissoudre l'Assemblée nationale et de renvoyer le gouvernement. A leur place furent installés un gouvernement de renouveau national composé de jeunes éléments civils et militaires connus pour leur probité et leur sérieux au travail, et un comité consultatif pour le renouveau composé de toutes les couches sociales et dont la tâche essentielle est de rappeler constamment au gouvernement les besoins des populations.

42. Bien sûr, d'aucuns regretteront que la Haute-Volta n'ait pas relevé jusqu'au bout le défi de la démocratie parlementaire et du régime des partis et d'autres se réjouiront de voir dans ces événements une corroboration de leurs thèses, par ailleurs fondées sur des arguties simplistes. Quoi qu'il en soit, nous ne regrettons pas cette expérience. Mais il y avait un choix urgent à faire, et dans son discours d'orientation générale, le Président de la République a expliqué ce choix. Je cite :

"L'armée, sans pour autant être le fossoyeur des libertés démocratiques, ne peut se permettre non plus d'assister en spectateur inconscient à la mise à mort de notre pays pour le plaisir d'un respect irraisonnable de formules certes satisfaisantes pour l'esprit mais néfastes pour tous, quand leur application menace la cohésion nationale."

43. Mais en Haute-Volta, les citoyens ont goûté aux joies et aux bienfaits de la démocratie : ils entendent s'y maintenir. C'est pourquoi il a été plus que nécessaire de garantir dans les nouvelles institutions toutes les libertés démocratiques chèrement acquises au lendemain du 3 janvier 1966. Le 8 février 1974 marque donc une étape nouvelle dans la prise de conscience du peuple voltaïque, car c'est la date historique qui a mis en place des institutions nouvelles propres non seulement à assurer la mobilisation générale des populations laborieuses, mais aussi, conséquemment, à lui permettre un développement plus accéléré et plus harmonieux; en d'autres termes, la Haute-Volta entrait dans l'ère du renouveau.

44. Mais qu'est-ce que le renouveau voltaïque ? Le renouveau signifie la fin de l'époque où la surenchère politique et la démagogie étaient les seules armes de la bataille pour l'accession au pouvoir. Il signifie aussi la fin de la démission collective. Il signifie la mise sur pied d'une véritable politique nationale de développement dans les domaines politique, économique et culturel, qui visera à remodeler le visage voltaïque dans un sens propre à promouvoir sa personnalité. En définitive, le renouveau, c'est aussi bien une éthique qu'un programme.

45. Dans un discours prononcé le 23 février 1974, le général Sangoulé Lamizana, a défini les grandes orientations de ce nouveau cadre d'action. Il disait :

“Nous devons par tous les moyens secouer cette apathie pour réveiller l'homme voltaïque, afin qu'il retrouve la plénitude de sa vitalité et toutes les forces de sa richesse d'esprit. C'est à ces conditions que nous serons en mesure de présenter un meilleur front pour la lutte : apporter remède à l'insuffisance des moyens techniques et financiers dans la mesure de nos possibilités pour mener une politique de promotion sociale qui reste par ailleurs à définir; repenser notre système éducatif dont l'inadaptation engendre plus de déchets que de réussite, laissant dans la rue une puissance latente de contestataires; définir une politique d'industrialisation conforme aux intérêts de la nation; valoriser les richesses culturelles de notre patrimoine national insuffisamment exploité. En un mot, concevoir et entreprendre toute action propre à assurer le développement économique et la promotion sociale et culturelle de la nation voltaïque.”

46. Le renouveau, c'est donc d'abord la politique de nos moyens, politique essentiellement basée sur l'unité, le travail et la justice. Mais nous savons très bien que, malgré toute notre bonne volonté, ce triptyque national ne suffit pas. Comme le disait le Président de la République dans son discours d'orientation du 23 février. “quelque farouche que soit sa volonté de réussir, la Haute-Volta ne peut, à elle seule, venir à bout de ses innombrables difficultés”.

47. C'est pourquoi, la politique extérieure de notre pays se veut en même temps le complément indispensable à ses efforts de développement. Cette politique extérieure obéit essentiellement aux principes fondamentaux suivants : respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, tel que défini dans la charte de l'OUA et la Charte des Nations Unies; non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats; non-alignement; égalité et réciprocité dans les rapports internationaux.

48. L'aide apportée à la Haute-Volta par les nations amies et les organisations internationales est un appoint indispensable à notre plan d'action; aussi, saisissons-nous cette occasion pour rendre hommage à tous les Etats et aux organisations internationales qui ont compris le sens réconfortant de l'amitié aux heures douloureuses que notre pays traverse; car, vous le savez, la Haute-Volta et les autres pays du Sahel souffrent d'une sécheresse sans précédent, qui a porté un coup mortel non seulement à leurs économies mais aussi à leurs populations. Du haut de cette même tribune, le Président de la République, le général Sangoulé Lamizana, a eu à vous en entretenir à la

précédente session [2145^e séance]. Par ailleurs, le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a pu s'en rendre compte lorsque, à Ouagadougou, il a lancé en février 1974, son appel à l'aide en faveur des populations du Sahel, menacées de famine.

49. L'élan de solidarité qui s'est manifesté à cette occasion nous donne la ferme conviction qu'il est possible de créer un monde unitaire, à la condition que tous les Etats et toute la communauté internationale soient maintenant conscients de la solidarité d'un monde dont les limites se précisent de jour en jour. Cette coopération et cette solidarité internationales sont des options fondamentales du gouvernement du renouveau national. C'est pourquoi la Haute-Volta s'engage résolument à travailler aux intégrations nationale, régionale, continentale et mondiale. Pays sans littoral, elle a tout à gagner à cette politique. C'est dans cette conviction qu'il faut rechercher la cause de notre appartenance aux diverses organisations régionales et inter-régionales. C'est, à notre avis, dans cette optique que les Etats ont créé l'Organisation des Nations Unies. En créant l'ONU, en y adhérant, nous avons pris l'engagement solennel non seulement de coexister en paix et en fraternité, mais encore de rechercher les voies et moyens pour un rapprochement entre nations et une solidarité effective.

50. C'est dans ce sens aussi, que nous avons été, dès les premières heures, des militants actifs de l'unité africaine, concrétisée par la grande organisation que vous connaissez tous. Nous entendons y rester, car nous y avons placé un espoir trop grand pour être déçu. Nous sommes persuadés que l'imagination permettra de trouver des solutions toujours plus originales aux problèmes africains. La lutte pour l'indépendance de l'Afrique, la bataille pour le développement économique, la mise du continent à l'abri des soubresauts sanglants du monde moderne, l'intégration politique et économique, voilà autant de sujets qui nous préoccupent. N'est-ce pas un programme ?

51. C'est en ce sens, enfin, que la Haute-Volta a adopté les idéaux du non-alignement dont l'éminent Président de notre vingt-neuvième session nous a si bien décrit les contours au début de nos débats [2233^e séance]. En adhérant au non-alignement, la Haute-Volta entend renier le système des blocs et des aires d'influence, en même temps qu'elle s'engage à trouver une solution originale aux nombreux problèmes qui nous assaillent.

52. Des découvertes extraordinaires et variées ont permis de doter notre monde de mille facilités, de commodités et de bien-être; il nous semblait que nous n'avions qu'à profiter tranquillement de tout cet acquis pour vivre un peu plus heureux. Hélas, depuis plus de 30 ans — étrange logique ! — nous nous combattons; plus de 50 guerres ont secoué et secouent encore le monde entier.

53. Aujourd'hui, force nous est de constater qu'au moment où s'ouvre cette session, l'analyse des faits ne nous permet pas d'afficher une attitude trop optimiste quand bien même quelques lueurs se profilent à l'horizon.

54. Bien sûr, la tendance au dialogue qui a été amorcé depuis quelques années poursuit son cours. Les contacts bilatéraux ou les réunions multilatérales,

même s'ils n'ont pas eu toujours les résultats heureux qu'on en attendait, n'en constituent pas moins des signes encourageants de détente et de baisse de la tension dans les différentes régions. Bien sûr, en Europe, l'Accord quadripartite de Berlin, la Conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe, le rapprochement Paris-Bonn et la normalisation des relations germano-tchécoslovaques sont là pour nous démontrer qu'avec un peu de bonne volonté on peut abattre les barrières des préjugés séculaires. Bien sûr, des accords sur la séparation des forces en présence sur le Sinaï et le Golan ont été signés, permettant ainsi de faire un pas vers le règlement du conflit du Moyen-Orient. Bien sûr, notre organisation tend de plus en plus vers l'universalité avec l'admission en son sein de nouveaux Etats. Mais qu'est tout cela en comparaison du sombre horizon qui se profile derrière ?

55. En effet, de par le monde, des tragédies se jouent encore, semant la souffrance, le deuil et la ruine parmi les populations innocentes; l'ironie du sort veut que ce soient les pays des zones les plus pauvres qui se donnent ainsi ces malheureux rendez-vous de la mort. Mais peut-on vraiment parler de sort quand on sait que toutes les ficelles du jeu cruel se trouvent entre quelques mains qui les manipulent à leur guise ?

56. Et tout d'abord, il y a la tragédie du colonialisme et de l'*apartheid*.

57. C'est avec une joie sans égale que tous les peuples épris de paix et de liberté ont salué le renversement de la dictature séculaire qui régnait sur le peuple portugais. Cette joie devient fierté légitime pour nous, quand nous nous rappelons que c'est à la faveur de la conjonction des forces populaires, aussi bien africaines que portugaises que les fondements de cette dictature ont été ébranlés. Aussi bien en Afrique qu'au Portugal, l'espoir est né. Les dernières déclarations du Gouvernement portugais laissent en tout cas bien augurer de l'avenir. Dans son discours du 27 juillet 1974, le général de Spínola ne disait-il pas que le Portugal était prêt à accueillir toutes les initiatives en vue de préparer et d'exécuter le processus de décolonisation en Afrique avec l'acceptation immédiate du droit à l'indépendance politique ?

58. Les accords d'Alger et de Lusaka sont venus heureusement confirmer cet espoir, permettant ainsi l'accession à l'indépendance pleine et entière du peuple de Guinée-Bissau et la cessation des hostilités au Mozambique. La voie démocratique sur laquelle le Portugal a décidé maintenant de s'engager est de nature à détendre l'atmosphère politique et à contribuer grandement à la paix. Par la voix de ma délégation, la Haute-Volta rend un hommage tout particulier à la haute compréhension du peuple portugais, au courage politique et à la clairvoyance de ses nouveaux dirigeants.

59. Par ailleurs, nous espérons que le peuple portugais, pour avoir extirpé le fascisme de son pays, comprendra mieux la position de nos frères qui vivent en Afrique du Sud et en Rhodésie, et qu'il amènera le Gouvernement portugais à changer d'attitude vis-à-vis de la politique sud-africaine et rhodésienne qu'il devra combattre, comme l'ont décidé les nations éprises de paix et de liberté.

60. Cependant, la communauté internationale devra être vigilante. Nous ne devons admettre dans les territoires indépendants aucune solution qui ne serait qu'un compromis boiteux et malheureux. L'indépendance pleine et entière devra être accordée à tous les territoires africains sous domination. Nous n'admettons pas non plus une solution à la rhodésienne où une minorité de colons blancs essaieraient de confisquer le pouvoir à leur seul profit, comme certaines tentatives en ont déjà été faites.

61. Car, il est connu qu'en Rhodésie et en Afrique du Sud, l'incompréhension sous sa forme la plus abjecte et la plus vile continue à se manifester : c'est le racisme et la politique d'*apartheid*. A ce sujet, aujourd'hui 3 octobre, au moment où nous nous adressons au monde entier du haut de cette tribune, nous nous souviendrons également que c'est le jour anniversaire de celui qui incarna, sa vie durant, l'âme du mouvement de l'indépendance nationale de son pays et qui fonda son action sur le principe de la non-violence : nous nommons le mahatma Gandhi. En effet, c'est lui qui, le premier, s'éleva et se révolta contre les pratiques cruelles du Gouvernement sud-africain. Rappelons qu'il a mené un mouvement destiné à améliorer le sort des gens de couleur en Afrique du Sud avant même de lancer le mouvement de désobéissance civique en Inde pour obtenir la liberté et l'indépendance de son pays.

62. D'ailleurs, depuis que l'Inde a posé la question aux Nations Unies en 1946, presque chaque Membre de l'Organisation, y compris les alliés de l'Afrique du Sud, a dénoncé avec rigueur la honteuse et ignominieuse politique de l'*apartheid*. En plein *xxe* siècle, il est inadmissible que des peuples qui se disent civilisés entretiennent et alimentent la folie d'une conception inégalitaire des êtres humains. L'odieuse politique de l'*apartheid*, pratiquée par les autorités fascistes de Pretoria et ceux qui les imitent à pas lents mais sûrs, ne font honneur ni aux peuples civilisés ni à notre temps. Ma délégation espère que cette vingt-neuvième session, non seulement condamnera une fois de plus cette politique d'avilissement de l'homme, mais essaiera de trouver les meilleurs moyens de mettre en œuvre les décisions prises par la communauté internationale dans ce domaine.

63. En Namibie, notre organisation a une responsabilité particulière dans la mesure où, juridiquement, ce territoire doit être administré par elle en attendant son accession à l'indépendance. La Haute-Volta continuera d'appuyer les efforts du Conseil des Nations Unies pour la Namibie dans l'accomplissement de la tâche qui lui a été confiée par l'Assemblée.

64. En tout état de cause, qu'on le sache, si une solution heureuse n'est pas trouvée rapidement aux problèmes du sous-continent africain, dans quelques années, cette région sera l'une des plus chaudes du globe. Une lutte âpre s'y engagera dont personne ne connaît encore les tenants et les aboutissants. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les habitants de la région — Noirs ou Blancs — devront en payer le lourd tribut. S'il est vrai que la force peut primer le droit pendant un certain temps, il est sûr aussi qu'elle ne peut le faire indéfiniment.

65. Notre époque vit aussi la tragédie des frères ennemis. C'est ainsi que le Moyen-Orient continue

d'être une grave source d'inquiétude pour la communauté internationale surtout au moment où vient d'éclater une crise à Chypre. Cette poudrière, si nous n'y prenons garde, sautera un jour, mettant en péril notre monde et son équilibre précaire.

66. L'état latent de guerre entre Israël et les pays arabes voisins retient l'attention de l'opinion mondiale depuis déjà un certain temps. Malgré les efforts, individuels ou collectifs, aucune solution définitive n'est encore intervenue. En dépit de toutes les résolutions, et notamment la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, une situation latente de guerre continue à subsister.

67. Nous tenons ici à réaffirmer : premièrement, que tous les Etats de la région ont droit à l'existence et à leur intégrité territoriale; deuxièmement, que l'occupation ou l'acquisition de territoires par la force est inadmissible et, troisièmement, que les droits fondamentaux du peuple palestinien doivent être pris en considération. Ce sont les trois conditions d'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

68. Nous sommes heureux de constater que, durant l'année écoulée, quelques lueurs sont apparues qui nous ont redonné espoir dans la voie d'un règlement. En effet, les efforts de la communauté internationale ont abouti, en 1974, à un cessez-le-feu et à un dégagement des forces entre Israël, d'une part, la Syrie et l'Egypte, d'autre part. Par ailleurs, la Conférence de Genève pourrait être le cadre approprié pour asseoir une base de négociations entre les parties. Nous espérons que cette conférence reprendra bientôt, car quelque espoir nous serait permis si on mettait à profit les chances de paix qui se profilent à l'horizon.

69. Mais, jusqu'à présent, le problème du Moyen-Orient ne semblait intéresser que deux parties : Israël et les Etats arabes voisins. Pourtant, une troisième partie, qu'on doit d'ailleurs considérer comme la plus intéressée, est en cause : le peuple de Palestine. Il n'est pas possible de concevoir la solution du problème du Moyen-Orient sans ceux-là mêmes qui en constituent la trame essentielle. Pour sa part, la Haute-Volta a toujours affirmé qu'une solution définitive au problème du Moyen-Orient devra, d'une manière ou d'une autre, passer par la reconnaissance des droits légitimes du peuple de Palestine, droits qui lui permettront d'habiter sa terre et d'y prospérer.

70. L'inscription à l'ordre du jour de la question de Palestine est de nature à nous permettre d'en discuter sérieusement, et non de façon accessoire, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. De ces discussions, pensons-nous, devra naître une position claire permettant de trouver une solution définitive.

71. Aujourd'hui, un danger grave vient aussi de Chypre, car la lutte qui s'est engagée dans l'île menace non seulement sa sécurité mais aussi celle de la communauté internationale. Le coup d'Etat qui s'y est perpétré a créé un nouveau foyer de tension en Méditerranée. Les conséquences, comme vous le savez, ne se sont pas fait attendre : Grecs et Turcs ont commencé à s'y affronter. Ces affrontements entre les deux communautés ont dépassé de loin les prévisions de ceux qui les déplaçaient comme des pions sur un échiquier. En effet, les implications de la situation de Chypre sont devenues si nombreuses et si importantes que, face au bouleversement introduit par le coup

d'Etat, les intérêts des forces en présence ne pouvaient demeurer sans réagir, sachant très bien que malheureusement, dans notre monde, le fait accompli peut encore occasionner des droits.

72. Il est certain que la situation créée à Chypre introduit une donnée nouvelle qui n'est pas sans compliquer le problème du Moyen-Orient, ni poser avec acuité la question déjà fort préoccupante de la sécurité méditerranéenne. Nous lançons un appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles respectent le Traité de garantie, signé à Nicosie le 16 août 1960, qui garantit l'indépendance de l'île et nous demandons à tous les protagonistes d'œuvrer à la normalisation de la situation, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

73. C'est ainsi qu'en Asie, le Viet Nam, le Cambodge et la Corée continuent à être des zones dangereuses de tension. Malgré l'accord de Paris en 1973, au Viet Nam, la paix reste à gagner. Il nous appartient de veiller à ce que toutes les parties respectent complètement et sans délai toutes les dispositions de cet accord. Mais quelle paix, dirons-nous, alors que, dans le Cambodge voisin, tout reste à faire ? Ce pays, naguère pacifique sous la conduite du prince Norodom Sihanouk, qui pratiquait une politique de non-alignement, connaît aujourd'hui le sort que fut celui du Viet Nam. La guerre qui y a été portée l'a été contre la volonté du peuple, qui a entrepris de lutter pour bien montrer que, s'il y a une voie que leurs dirigeants doivent suivre, c'est bien celle qu'eux-mêmes ont tracée et non pas celle qui est dictée de l'extérieur. En tous les cas, nous ne pouvons que constater le rassemblement du peuple khmer autour de la personne du prince Sihanouk. Le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, qu'il dirige, administre déjà la plus grande partie du territoire cambodgien. Dès lors, il va de soi que ce sont les représentants de ce gouvernement qui devraient représenter ici le Cambodge. Le choix que la Haute-Volta a fait de reconnaître ce gouvernement comme le seul légitime procède de notre souci de paix et de non-alignement, en même temps qu'il est une condamnation sans équivoque de l'intervention étrangère dans n'importe quel pays.

74. Il y a aussi, bien sûr, le problème coréen. A la vingt-huitième session, la Haute-Volta a appuyé le consensus relatif à la question de Corée avec le ferme espoir de voir les contacts qui étaient déjà amorcés entre les deux parties, depuis le communiqué commun du 4 juillet 1972, aboutir à des résultats tangibles.

75. Notre organisation a une mission en Corée : c'est de créer, par des moyens pacifiques, une Corée unifiée, indépendante et démocratique. La Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée, qui avait pour mandat de créer des conditions propices pour favoriser cette unification, n'a pas accompli le rôle qu'on lui avait assigné. Pis encore, elle a toujours été contestée par une des parties en cause. La dissolution de cette commission, que nous avons toujours préconisée, incitera les deux parties à se retrouver car, pensons-nous, la solution du problème coréen restera en définitive coréenne.

76. La Haute-Volta entretient, fort heureusement, des relations avec les deux parties. Nous estimons, et nous tenons à l'affirmer sans équivoque, que le peuple coréen, malgré les nombreux handicaps inhé-

rents à tant d'années de guerre, de tension, de vicissitudes politiques, est aujourd'hui suffisamment adulte pour choisir sa voie.

77. Tout en évitant de chercher à dicter une règle de conduite aux deux parties, notre devoir sacré est de les aider à réaliser la réunification que toutes les deux recherchent activement. Mais, pour que cette réunification soit effective et exempte de toute suspicion, elle devra se faire par les Coréens eux-mêmes, à l'abri de toute influence ou ingérence étrangère, notamment par le retrait des troupes étrangères y stationnant sous le drapeau des Nations Unies.

M. Ingles (Philippines), vice-président, prend la présidence.

78. Il y a enfin la tragédie de la course aux armements, dont les acteurs sont les superpuissances.

79. Chaque année, notre assemblée discute du problème du désarmement, ce qui traduit bien une préoccupation majeure et légitime. Mais il convient de reconnaître qu'en la matière, un certain découragement et une lassitude se sont installés dans les esprits devant le peu de résultats pratiques obtenus jusqu'à présent. Pendant ce temps, certains pays continuent à développer et à perfectionner quantitativement et qualitativement les armes les plus redoutables, dont les petits Etats sont en droit de se demander, et non sans crainte, l'usage qu'ils comptent en faire en définitive.

80. A la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Alger en 1973, ces pays ont dégagé des positions assez claires sur le problème : dissolution des alliances militaires nées de la guerre froide; démantèlement de toutes les bases militaires dans toutes les régions du monde; création de zones de paix dans les différentes régions du monde; convocation dans les meilleurs délais d'une conférence mondiale sur le désarmement, avec la participation de tous les Etats.

81. Car, sachons-le, pour que la menace qui pèse sur notre monde s'estompe, il faudrait un désarmement général et complet, qui devra faire l'objet d'une discussion sérieuse entre toutes les nations du monde. Tant que le problème restera l'apanage de certains grands pays et au niveau des discussions de clubs, nous craignons qu'on ne puisse y trouver une solution sérieuse.

82. Au demeurant, ce qui nous préoccupe, c'est la sécurité collective. Les effets catastrophiques d'une bombe nucléaire ne connaissent pas de frontières, quelles que soient les précautions que l'on voudra prendre. Notre planète navigue actuellement entre la peur et l'espoir : peur de voir un jour notre planète s'enflammer, espoir que des millions d'êtres humains mettent dans le développement de la solidarité internationale. Le thème central de l'existence de notre génération devra-t-il toujours être ce périlleux cheminement dans l'étroite voie qui sépare la peur de l'espoir ? Nous devons y réfléchir longuement.

83. Mais la survie de notre civilisation n'est pas seulement menacée par la course aux armements; elle l'est aussi, et peut-être davantage, par les disparités dans le développement économique. Dans ce domaine, l'effort doit certes relever en priorité de la responsabilité des pays en développement. Malheureuse-

ment, dans plusieurs secteurs, cet effort est mis en échec par des forces extérieures échappant entièrement à leur contrôle.

84. L'économie mondiale est toujours en proie aux convulsions qui durent depuis près d'une année. Ces convulsions avaient déjà conduit à l'initiative fort opportune du président Boumediène tendant à convoquer une sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. A notre avis, cette session extraordinaire s'est soldée par un succès éclatant dont la portée se révélera au fil des années. La Haute-Volta estime qu'il y a tout particulièrement lieu de souligner la naissance de nouveaux principes fondamentaux dont l'acceptation par la communauté internationale constitue un jalon de plus vers l'instauration d'une nouvelle ère faite de relations plus égalitaires et plus conséquentes entre les partenaires que nous sommes. La Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international [résolution 3201 (S-VI)] et son Programme d'action reconnaissent le droit de tout Etat à instaurer le système économique et social qu'il juge propre à promouvoir son développement, à établir sa souveraineté totale et permanente sur ses ressources naturelles et sur toutes ses activités économiques, y compris le droit de nationalisation, de restitution et d'indemnisation complète pour l'exploitation et l'épuisement des ressources naturelles. C'est là un pas en avant vers une économie mondiale fondée sur un équilibre entre les intérêts de tous les partenaires. Le sens politique des uns et des autres sera jugé selon le réalisme avec lequel ils s'engagent résolument vers ces nouveaux horizons plus prometteurs, parce que plus justes envers tous.

85. Tous ces nouveaux éléments auraient dû nous mener vers un meilleur climat économique international. Cependant, force nous est de constater que nos maux demeurent.

86. En ce qui concerne les produits de base, la Haute-Volta a toujours soutenu très fermement les efforts déployés par les pays en développement pour valoriser leurs matières premières : nous l'avons fait à toutes les conférences économiques internationales et nous entendons continuer à le faire, car les revendications du tiers monde pour des prix rémunérateurs sont opportunes et contribueraient d'une manière décisive à l'instauration du nouvel ordre économique international, qui ne doit pas rester lettre morte.

87. C'est la raison pour laquelle la Haute-Volta s'est félicitée de l'amélioration sensible des termes de l'échange pour les exportateurs d'une gamme réduite de produits de base. Malheureusement, la tendance générale laisse encore à désirer, en particulier pour les pays africains, dont les exportations se heurtent à une élasticité négligeable de la demande. Des efforts sérieux devraient être déployés en vue d'arriver à un nouvel accord international sur le café et, pour ce qui est du cacao, nous appuyons les revendications légitimes des producteurs selon lesquels la fourchette prévue dans l'accord de 1972 devrait être réajustée; ces prix devraient être relevés, compte dûment tenu des réalités actuelles du marché.

88. Nous nous félicitons des progrès réalisés par un certain nombre d'autres produits exportés par les pays en développement, dus à la reprise de la demande

de matières premières industrielles et à la phase de haute conjoncture enregistrée par les pays industrialisés.

89. Pour ce qui concerne le pétrole, la position de mon pays ne saurait être différente de celle adoptée pour les autres produits de base. Il y a lieu de se rappeler que le pétrole est une ressource non renouvelable. C'est en fonction du prix de cette denrée et de sa disponibilité que les pays producteurs actuels peuvent promouvoir leur développement économique et social.

90. L'incidence de la hausse des prix des hydrocarbures sur les économies des pays en développement constitue un problème qui ne saurait trouver sa solution dans un réajustement du niveau des prix pratiqués à l'heure actuelle : cela n'est ni réaliste, ni désirable. A notre avis, la solution résiderait dans la direction clairement indiquée par la sixième session extraordinaire, à savoir la prise de mesures spéciales en faveur des pays les plus touchés pour leur permettre de maintenir les niveaux voulus de leurs importations. Mais les mesures envisagées seraient vouées à l'échec si les pays développés ne prenaient garde à la situation nouvelle qui est créée par les prix des produits industriels : en effet, la majoration des prix de ces produits est dans une proportion sans commune mesure avec l'augmentation des prix du pétrole.

91. L'escalade des prix ainsi déclenchée par les pays développés et leurs sociétés multinationales milite en faveur d'une mise au point urgente du lien à établir entre les prix des matières premières, les produits manufacturés et semi-finis exportés par les pays en développement, et ceux des produits industriels, des moyens de production et des équipements importés par le tiers monde. Un tel lien garantirait aux pays en développement l'obtention de l'équivalent réel de leurs matières premières.

92. La Haute-Volta tient à exprimer à nouveau sa reconnaissance à la communauté internationale, tant les pays que les organismes publics et privés, dont le soutien moral et matériel généreux a permis de limiter les conséquences du désastre qui a éprouvé si durement toutes les populations du Sahel africain. Nous tenons tout particulièrement ici à remercier le Secrétaire général et tous ses collaborateurs pour leurs efforts inlassables destinés à mobiliser l'opinion publique internationale et son concours en faveur des pays du Sahel.

93. Toutefois, beaucoup reste à faire pour aider le Sahel africain à retrouver son rythme et son niveau de production d'avant le désastre : la reconstitution du capital de production requiert, de la part des pays du Sahel et de la communauté internationale, un effort accru à la mesure de l'ampleur du mal à déraciner. Comme nous l'avons déjà dit, les facteurs de production de ces pays doivent être remis en état et améliorés, de manière à permettre à ces pays d'atteindre très vite un niveau de développement qui les mette à l'abri de telles calamités.

94. Pour cela, il est indispensable que l'assistance internationale soit renforcée et poursuivie, dans le cadre de programmes pluriannuels. Force nous est de constater que rien n'a été fait, jusqu'à présent, en matière de financement des projets à moyen et long terme élaborés par les pays victimes de la sécheresse.

Ces projets gisent dans les tiroirs, faute de ressources. Les espoirs qui étaient nés ne se confirment pas, alors que ces projets appellent des investissements s'élevant à un milliard de dollars. Il n'est point nécessaire de souligner les conséquences incalculables d'une telle indifférence, face aux exigences de ces pays dans leurs efforts de relèvement.

95. Ma délégation est d'avis que le moment est venu d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la désertification qui provoque des ravages durables sur l'environnement, non seulement en Afrique, mais également dans les autres continents. Ce phénomène appelle une action urgente et concrète sur le plan mondial.

96. Comme l'affirmait le Secrétaire général, lors de sa conférence de presse tenue à Ouagadougou en février 1974, "d'ici à moins de 50 ans, d'ici à la fin du siècle peut-être, la progression du désert risque de rayer totalement de la carte trois ou quatre pays d'Afrique."

97. Cette sécheresse semble frapper de toutes parts. Selon certains météorologues, les conditions climatiques continueront à être mauvaises pour longtemps encore. Il semble se former une ceinture de zones sèches qui s'étend du Sahara méridional à la Chine septentrionale. La savane et le désert s'étendent dans l'hémisphère sud; comme preuve, notons que la sécheresse affecte également le Nigéria, la République-Unie du Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée, le Zaïre, l'Angola, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie. Le niveau des eaux souterraines accuse une baisse constante, les lacs se dessèchent progressivement et les puits doivent être creusés à des profondeurs atteignant 200 mètres. En Asie, des régions qui étaient autrefois fertiles connaissent la sécheresse, les pluies de la mousson tombant désormais au-dessus de la mer.

98. A notre avis, il est urgent que les Nations Unies convoquent une conférence internationale à l'effet de recenser et analyser les données disponibles en matière de connaissances scientifiques de désertification et d'arrêter un plan d'action mondiale pour la lutte contre la désertification : bilan de l'eau, recherches et essais sur les espèces forestières adaptées, régénération des pâturages, etc.

99. Une telle conférence pourrait être précédée de rencontres régionales et sous-régionales; on peut inscrire dans ce cadre une conférence régionale africaine de tous les pays voisins du Sahara, qui regrouperait tant les pays du Sahel que le Soudan, l'Ethiopie, la Somalie, le Nigéria, la République centrafricaine, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Les travaux préparatoires d'une telle conférence pourraient être confiés au Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui rendrait compte à l'Assemblée générale lors de sa trentième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

100. Sans une telle approche globale, toutes les solutions que l'on serait tenté de mettre au point sur le plan national seraient vouées à l'échec. En effet, comme le disait le Président du Mexique dans son discours au siège de la FAO, le 9 février 1974 :

"L'érosion des sols de la planète, dont les limites nous apparaissent désormais dramatiquement

claires, constitue une des questions capitales de notre temps, qui ne saurait être résolue que dans le cadre d'une organisation supranationale. Les investissements nécessaires à cette fin dépassent, sans aucun doute, les moyens de la plupart des pays qui, pour cette raison même, devront adhérer à des programmes d'intérêt commun. Il n'y a là rien d'impossible. Nous savons que l'armement coûte aujourd'hui, chaque année, la somme scandaleuse de 220 milliards de dollars, alors qu'en 1972 les pays en développement n'ont reçu, au titre de l'aide publique, que 8 600 millions de dollars, soit la moitié exactement de la somme dont il avait été décidé dans le cadre de l'ONU."

101. Les difficultés rencontrées ces deux dernières années exigent, de la part de toute la communauté internationale, une prise de conscience indispensable en vue d'une juste solution du problème de la production alimentaire. En fait, nous n'allons pas à la famine, comme le disait René Dumont; nous y sommes déjà. Il reste à savoir si le monde veut en sortir, avant qu'une telle sortie ne soit compromise faute d'une action appropriée en temps voulu.

102. Au cours des six dernières années, l'augmentation de la production alimentaire mondiale était de 2,6 p. 100. Elle atteindra 3,7 p. 100 dans la prochaine décennie. En 1972, la production mondiale de céréales était de 1 200 millions de tonnes, le taux d'accroissement annuel se situant à près de 30 millions de tonnes.

103. De 1959 à 1969, la production alimentaire par tête, dans l'ensemble des pays du tiers monde a été à peu près stagnante, l'avance de quelques-uns étant compensée par le recul des autres. De 1969 à ce jour, le recul est général : la production *per capita* ne cesse de diminuer, tant au Sahel qu'en Amérique latine et en Asie, où la "révolution verte" ne réalise pas les espérances placées en elle.

104. La production de céréales en Afrique était de 34 millions de tonnes en 1960, soit 97 p. 100 de la consommation totale. Au cours des 10 dernières années, la production a augmenté de 2,6 p. 100 par an et se chiffrera à 50 millions de tonnes en 1985. Mais notons bien que si le monde est menacé de famine, cela est dû davantage au gaspillage des riches qu'à la surpopulation dans le tiers monde.

105. En Amérique du Nord, la consommation de céréales est de 1 tonne 800 par an et par habitant; elle est de 1 tonne 400 en Union soviétique; 1 tonne dans les pays membres de la Communauté économique européenne; en Inde, 7 personnes ne disposent que d'une tonne de céréales; dans les autres pays en développement, il y a une tonne pour 5 personnes. Il est donc clair que l'impact de l'accroissement de la population dans les pays développés entraîne une utilisation des ressources mondiales de l'ordre de deux fois et demie supérieures à l'impact de l'accroissement de la population dans le tiers monde.

106. Le tiers monde risque d'être obligé d'importer 85 millions de tonnes de céréales en 1985, c'est-à-dire à peu près le maximum de ce que les pays développés pourront lui céder, si ces derniers n'acceptent pas de réduire leur consommation de viande. En effet, comme l'a montré René Dumont, le cheptel des pays développés a consommé, en 1973, 380 millions de

tonnes de céréales et tourteaux, soit 1 000 fois plus que ce que les pays développés ont donné au Sahel. Rappelons que le déficit en céréales du Sahel était de 800 000 tonnes en 1973; il est de 1 230 000 tonnes en 1974.

107. Le Directeur de la FAO a déjà averti à maintes reprises du sérieux de la situation des réserves mondiales qui sont tombées à 105 millions de tonnes, ce qui est leur niveau le plus bas depuis de nombreuses années. Il faudrait nécessairement doubler la production des denrées alimentaires au cours de la prochaine génération, ne serait-ce que pour maintenir le rythme actuel insuffisant de l'approvisionnement de la population par habitant.

108. La pénurie actuelle a provoqué un triplement des prix des céréales et du maïs, les rendant ainsi inaccessibles aux pays les plus défavorisés. En effet, en 1973, les pays en développement n'ont reçu que 5 millions de tonnes de céréales des pays développés, contre 10 millions de tonnes en 1972. Ces pays en développement ont dû dépenser 10 milliards de dollars en 1973 pour importer leurs céréales, contre 4 milliards en 1972.

109. La Conférence mondiale de l'alimentation offre le cadre voulu pour la recherche de solutions appropriées à la pénurie et au ralentissement de la production.

110. L'accroissement substantiel de la production alimentaire dans les pays en développement exige une action dans quatre directions fondamentales : accroissement des investissements, approvisionnement suffisant en emprunts, recherche d'adaptation et développement rural. Mais ce sont les pays développés qui doivent fournir le supplément d'aide technique et financière indispensable.

111. Les expériences réalisées dans certains pays en développement — notamment en Afrique — ont montré qu'il est possible de tripler, voire quintupler le rendement agricole de la plupart des pays en développement grâce à l'utilisation rationnelle des engrais phosphatés et azotés qui représentent le facteur le plus important de la production alimentaire.

112. Malheureusement, l'accroissement de la demande en denrées alimentaires due à l'accroissement de la population et du revenu individuel fait que les usines d'engrais azotés ne parviennent pas à satisfaire la demande. L'on prévoit même que les prix resteront élevés lorsque l'offre aura rattrapé la demande en raison du coût des matières premières utilisées. Tout porte à croire que les besoins en engrais vont atteindre des niveaux extraordinaires au cours des dernières années de ce siècle.

113. Pour toutes ces raisons, les pays développés devraient donner une suite immédiate et positive à l'appel lancé en vue de la constitution du fonds commun d'engrais; ils devraient apporter des contributions substantielles à ce fonds, tout en accroissant sensiblement leurs exportations d'engrais et de pesticides vers les pays en développement à des prix qui tiennent dûment compte des graves déficits des balances des paiements des pays en développement. Les pays développés devraient fournir aux pays en développement l'assistance financière et technique nécessaire pour leur permettre d'utiliser intégrale-

ment leur capacité de production actuelle. La Conférence mondiale de l'alimentation devrait également mettre au point un plan de gestion internationale des stocks pour éviter dorénavant les grosses oscillations de prix et de disponibilités, comme celles de 1972 et 1973. Les pays développés devraient s'engager à contribuer sérieusement au financement des réserves stratégiques en vivres destinées à parer aux pénuries et aux catastrophes naturelles. De telles réserves devraient être stockées dans les pays en développement pour réduire les coûts d'entretien et de transport. C'est en définitive par de telles mesures que l'assistance au développement pourrait atteindre son but.

114. Comme vous le savez, le climat général de l'assistance au développement a continué à se détériorer. L'assistance publique au développement des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques a subi un fléchissement en termes réels et en pourcentage du produit national brut. Ainsi, pour l'ensemble de ces pays, le pourcentage du produit national brut consacré à l'aide publique est tombé de 0,34 p. 100 en 1972 à 0,30 p. 100 en 1973, alors que la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement a fixé à 0,7 p. 100 comme objectif [voir résolution 2626 (XXV), par. 43]. L'apport total — y compris les crédits à l'exportation, les prêts et investissements privés et les dons d'organismes privés bénévoles — s'est élevé à 0,78 p. 100 du produit national brut, soit le même pourcentage qu'en 1972.

115. En termes quantitatifs, le volume de l'assistance publique au développement a progressé de 9 p. 100 en 1973, passant de 8,7 milliards de dollars à 9,4 milliards de dollars. Cependant, eu égard aux variations de taux de change et des effets de l'inflation généralisée, l'aide des pays développés s'est réduite d'environ 6 p. 100 soit, en termes réels, un fléchissement de l'ordre de 30 p. 100 par rapport à 1963. Il y a lieu de noter que l'élément de libéralité de l'aide a progressé de 84 p. 100 à 86,7 p. 100 de 1972 à 1973. En revanche, la part de cette aide publique dans l'apport total net des ressources financières est tombée de 44 p. 100 en 1972 à 39 p. 100 en 1973.

116. Face à la conjoncture actuelle, il est indispensable et urgent que tous les pays développés s'engagent résolument à maintenir la quantité et la qualité de leur assistance publique et à atteindre les objectifs prévus dans les délais impartis par la Stratégie internationale du développement, notamment pour ce qui est de l'aide aux pays les plus touchés par les crises actuelles. Il y a lieu notamment de lancer un appel aux pays développés pour qu'ils honorent leurs engagements et contribuent substantiellement à la reconstitution des ressources de l'AID et au progrès du PNUD qui joue un rôle remarquable en matière d'assistance technique et de préinvestissement.

117. Quant au système monétaire international, force nous est de constater également que la restauration de la stabilité monétaire ne semble pas en vue. Il est indispensable que les Etats membres du Fonds monétaire international envisagent toutes les mesures voulues pour mettre un terme aux activités des spéculateurs internationaux dont les manipulations nous

condamnent à des fluctuations de plus en plus accentuées, perturbant dangereusement les économies fragiles des pays en développement.

118. L'inflation continue ses effets corrosifs; il est plus que jamais nécessaire de conjuguer tous les efforts pour la juguler, faute de quoi les recettes d'exportation des pays en développement continueraient à être drainées vers les pays développés pour l'achat de produits industriels à des prix exorbitants. Dans presque tous les pays développés, le taux de hausse des prix varie entre 9 et 15 p. 100 en 1974. Certains d'entre eux en sont déjà à un taux de 20 p. 100. Le taux global d'inflation des pays en développement ne peut que limiter leurs possibilités de paiement et d'endettement.

119. En ce qui concerne la réforme du système monétaire, il y a lieu de se féliciter des progrès modestes accomplis par le Comité spécial chargé d'étudier la réforme du système monétaire international et les questions connexes, notamment sa décision de définir le "numéraire" du système monétaire futur, en droits de tirage spéciaux, sur la base non plus de l'or, ou du dollar, mais d'un "panier" comprenant un grand nombre de monnaies, selon une pondération donnée. La définition de ce numéraire "mondial" nous amène graduellement à conférer à l'or et au dollar la place qui leur revient dans le futur système monétaire.

120. Toutefois, ma délégation est d'avis que le cadre de discussion et de négociation devrait donner davantage de participation aux pays en développement par l'intermédiaire de leurs représentants désignés à cet effet. Dans tous les cas, nous pensons que le nouveau système aurait une existence bien éphémère s'il ne tirait des leçons des causes qui ont provoqué l'effritement et la chute de l'ancien ordre monétaire international. Le nouveau système devra dûment tenir compte des besoins et préoccupations des pays en développement, notamment par la création tant attendue d'un lien entre les droits de tirage spéciaux et le financement additionnel du développement.

121. La croissance industrielle des pays en développement a continué à être caractérisée par des fluctuations considérables et par l'incapacité de ces pays à réaliser une progression constante et soutenue. La raison fondamentale en est l'instabilité du commerce international qui voit le surenchérissement des matières premières industrielles, des produits intermédiaires et des biens d'équipement importés des pays développés.

122. La stratégie d'industrialisation fondée sur le remplacement des importations, appliquée par beaucoup de pays en développement, a donné naissance à une structure industrielle tributaire des importations provenant des pays industrialisés, ce qui ne fait que perpétuer l'assujettissement du tiers monde.

123. La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sera l'occasion d'un examen approfondi des problèmes de fond qui frustrent les pays en développement dans leurs efforts en vue de se doter d'une infrastructure industrielle. Il faudra que cette conférence se penche dûment sur les mesures destinées aux pays en développement les moins avancés; il y a lieu de mettre en œuvre les recommandations déjà

formulées dans le cadre des mesures spéciales comme cela a été préconisé lors de la deuxième Conférence des ministres africains de l'industrie; il y a lieu, dès à présent, d'adopter de nouveaux objectifs de croissance industrielle pour les pays les moins avancés, comme le prévoient les dispositions pertinentes de la Stratégie. En effet, outre l'objectif de 6 p. 100 d'augmentation annuelle du produit intérieur brut, et de 8 p. 100 pour le secteur manufacturier, la Stratégie recommande un objectif plus élevé de 7 p. 100 pour le produit intérieur brut et de 10 p. 100 pour le secteur manufacturier des pays les moins avancés.

124. Dans le domaine des transports, la Haute-Volta subit lourdement les conséquences des accroissements quasi permanents des frais de transit, et de fret maritime. Pour l'année 1972, les frais additionnels de transport s'élevaient à près de 20 p. 100 de la valeur des importations, et à 10 p. 100 de la valeur des exportations. Les coûts additionnels imputables au manque de littoral sont estimés à un tiers de l'assistance reçue à titre de dons. Depuis les crises de 1973-1974, les tarifs de transport ont augmenté entre 15 et 30 p. 100; ainsi, le tiers du prix de certains produits de consommation courante est constitué par les coûts de transport.

125. La Haute-Volta se félicite de l'adoption, le 6 avril 1974, de la Convention sur un code de conduite des conférences maritimes. Cette convention vient fort opportunément mettre fin à des méthodes de prise de décision, qui étaient devenues on ne peut plus intolérables pour les pays en développement: le secret absolu de la fixation des taux de fret, les relèvements arbitraires sans préavis du niveau général des taux de fret et l'incapacité où étaient les gouvernements ou les services compétents d'intervenir pour sauvegarder leurs intérêts commerciaux. Pour un pays comme le nôtre, déjà en proie à des difficultés incalculables, le problème des transports introduit une dimension supplémentaire à ces difficultés.

126. C'est la raison pour laquelle nous aurions souhaité que la Convention se penchât plus explicitement sur l'octroi de taux de fret spéciaux en faveur des exportations et des importations des pays sans littoral en développement. Toutefois, en l'étape de l'évolution dans ce domaine, la Haute-Volta est disposée à adhérer aux dispositions contenues dans cette convention, avec le ferme espoir que les préoccupations spécifiques aux pays sans littoral seront dûment prises en compte à la première conférence de révision, et dans les instruments d'application ou autres qui seront élaborés en la matière.

127. La Haute-Volta a réservé une attention toute particulière à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Caracas du 20 juin au 20 août 1974. Dans cet effort général de codification d'un nouvel ordre juridique, notre position demeure guidée par la résolution 2749 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1970, qui fait de la mer "le patrimoine commun de l'humanité". C'est pourquoi nous appuyons fermement le principe de la création d'une autorité internationale où seraient représentés tous les Etats qui se chargeraient d'exploiter et de gérer directement les ressources de ce patrimoine au nom de l'humanité entière; les bénéfices de cette gestion devront être répartis équitablement entre les Etats, compte dûment tenu

des besoins des pays en développement et en particulier des pays sans littoral, qui devraient bénéficier d'un traitement spécial. Il convient de veiller à ne pas répéter l'histoire, à ne pas remplacer un ordre injuste par un nouvel ordre encore plus injuste dont les pays démunis feraient seuls les frais. Pour cela, et dans un souci de justice et d'équité, les pays sans littoral devraient pouvoir bénéficier des plus grandes garanties possibles, dont le minimum repose sur les priorités suivantes: droit d'accès à la mer et dans la zone des fonds marins; droit de transit sans restriction ni discrimination de la part des pays de transit.

128. Le monde entier attend de la prochaine session de Genève un nouveau droit de la mer qui permette à tous les pays, grands ou petits, avec ou sans littoral, de profiter pleinement des ressources de la mer.

129. S'agissant de la coopération entre les pays en développement, les travaux récents qui ont été faits dans ce domaine démontrent très clairement tout l'intérêt que la communauté internationale a à promouvoir activement cette forme de coopération qui offre une dimension nouvelle à la coopération en vue du développement. A notre avis, les recommandations du Groupe de travail de la coopération technique entre pays en développement² offre un cadre de travail très innovateur et très prometteur. La Haute-Volta n'épargnera aucun effort pour voir l'aboutissement de ces recommandations, ce qui permettra de renforcer davantage les liens de coopération entre tous les pays, et tout particulièrement entre les pays en développement. Nous espérons que le système des Nations Unies saura s'adapter à cette nouvelle exigence qui est de l'intérêt de tous, à court ou à long terme.

130. Les problèmes qui affligent notre communauté, et notamment ses membres les plus vulnérables, ne peuvent pas et ne doivent pas nous faire perdre espoir. En effet, nous avons l'imagination et les ressources matérielles nécessaires; il suffit que chacun de nous s'arme de la volonté politique indispensable pour résoudre ces problèmes, afin d'aller résolument de l'avant vers la construction d'un monde moral et matériel digne de notre génération. C'est dans cet esprit que les Nations Unies ont été conçues, c'est dans cet esprit que cette session de l'Assemblée devrait travailler à l'instauration d'un monde meilleur.

131. M. SHEVEL (République socialiste soviétique d'Ukraine) [*interprétation du russe*]: L'humanité s'approche d'une date importante, car 30 ans se sont passés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les années qui se sont écoulées depuis lors ont été marquées par une lutte opiniâtre pour éviter une nouvelle catastrophe militaire et pour renforcer la paix et la sécurité internationales. Nous pouvons constater avec satisfaction que beaucoup a été accompli. La situation internationale actuelle est marquée de plus en plus par des processus importants à l'égard du renforcement de la détente et de l'élargissement de ses sphères d'influence. Ces processus s'étendent à un nombre croissant de pays et de continents et commencent à se manifester positivement dans la marche des peuples sur la voie du progrès socio-économique.

132. Des modifications favorables dans le monde entraînent une confiance accrue entre les pays, per-

mettent de créer une atmosphère de compréhension mutuelle entre les peuples et les pays et isolent de plus en plus les partisans de la méthode du diktat et de la coercition dans les relations internationales. On constate des modifications dans la façon de penser des peuples dont la vie et la conscience ont été marquées pendant longtemps par la guerre froide.

133. Le mérite de tout cela revient à l'Union soviétique, aux Etats de la communauté socialiste, aux pays non alignés et aux autres pays épris de paix, ainsi qu'aux milieux politiques réalistes qui, tous ensemble, essaient de renforcer la paix et la sécurité et empruntent la voie de la discussion et de la solution constructives des problèmes qui se sont accumulés.

134. Le développement des relations pacifiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique joue un rôle important dans le processus de détente de la tension internationale. Les accords importants qu'ils ont conclus au cours des deux dernières années constituent une contribution considérable à la cause de la paix, et leur mise en œuvre favorisera sans aucun doute la solution de nombreux problèmes litigieux.

135. On peut dire dès maintenant avec certitude que le nouveau climat qui s'est instauré dans les relations internationales contribue au règlement de nombreuses situations de conflit et permet aux peuples de s'opposer plus efficacement aux actes agressifs et de mieux défendre leurs intérêts.

136. La conclusion des accords de Paris sur le Viet Nam, les premiers pas vers le règlement de la question du Moyen-Orient, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les négociations sur la réduction des armements et des forces armées en Europe centrale, les négociations sur la limitation des armes stratégiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, tous ces événements historiques importants ont pu et peuvent être réalisés à cause justement des modifications intervenues dans la situation internationale. Il faut aussi souligner que c'est justement par suite de ces changements que l'on a pu entreprendre l'examen des questions d'actualité évoquées par les pays en développement au cours de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale en vue de l'établissement de relations économiques équitables entre les Etats.

137. Malgré toutes les difficultés complexes rencontrées sur la voie de la paix, malgré les embûches qui se dressent sur ce chemin, nous pouvons déclarer, à juste titre, que c'est ce processus de détente qui détermine l'évolution des relations internationales actuelles. Comme l'a souligné le Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste d'Ukraine, M. V. V. Shcherbitsky, lors d'une rencontre avec les électeurs, à Kiev, le 6 juin dernier : "La cause de la détente s'avère stable, avance inlassablement et devient de plus en plus irréversible".

138. Cependant, ce serait commettre une erreur et faire preuve d'une naïveté impardonnable que de prétendre que dans ces nouvelles conditions, toutes les contradictions du monde moderne pourront se résoudre d'elles-mêmes ou que la menace de la guerre est devenue illusoire. N'oublions pas qu'il y a encore des ennemis de la détente et que les complexes industriels et militaires monopolistes, qui profitent de la

course aux armements, sont encore à l'œuvre. Les aventuriers politiques venant de blocs impérialistes militaires, qui ont été nourris par le climat propice de la guerre froide, vont même jusqu'à parler en termes de "politique des positions de force", de provocations, de révoltes militaires et de coups d'Etat, et essaient d'exploiter les foyers de tension existants dans les relations entre Etats afin d'empoisonner l'atmosphère internationale. Un apport honteux est fourni à cette cause stérile par le sionisme international, par la clique d'émigrés antisoviétiques installés en Occident et par ces journalistes et idéalistes bourgeois qui se sont nourris à la mangeoire de la guerre froide, qui constitue pour eux à ce jour leur plus claire source de subsistance.

139. Dans ce milieu peu reluisant, on trouve aussi certains hommes politiques qui, se prévalant d'une phraséologie pseudo-révolutionnaire, nuisent en fait aux mouvements de libération nationale, à la cause de la paix et de la coopération internationale. Comme au cours des dernières sessions de l'Assemblée générale, la délégation de la République populaire de la Chine et son chef, M. Chiao Kuan-hua, répètent toutes sortes de calomnies anti-soviétiques. Dans l'arsenal de ce monsieur, on trouve la théorie calomnieuse de superpuissance, de puissance marginale et des appels à la révolution, ce qui revient, en fait, à attiser les conflits militaires. En niant la détente par tous les moyens, le représentant de la Chine repousse toutes les propositions constructives de l'Union soviétique, des pays socialistes et d'autres pays épris de paix tendant à renforcer la paix et la sécurité internationales.

140. Ce sont justement les maoïstes qui se prononcent contre des propositions adoptées par l'Assemblée générale telles que la réunion d'une conférence mondiale du désarmement, la réduction des budgets militaires et l'utilisation d'une partie des fonds ainsi libérés pour venir en aide aux pays en développement, le non-recours à la force dans les relations internationales, l'interdiction permanente de l'emploi des armes nucléaires, l'arrêt de tout essai de ces armes et de nombreuses autres propositions.

141. Que propose concrètement Pékin pour résoudre les questions vitales pour l'avenir de l'humanité, c'est-à-dire le renforcement de la paix et de la sécurité ? Rien, sauf l'approbation du chaos dans les relations internationales en lançant, en fait, un appel pour renforcer l'affrontement et intensifier la course aux armements.

142. Lors de son intervention d'hier [2252^e séance], le représentant de la Chine a essayé d'étendre la calomnie au rôle que joue l'Union soviétique dans l'aide aux mouvements de libération nationale et à la lutte des peuples arabes pour libérer des terres arabes de l'occupation israélienne. Mais les flots de calomnies verbales ne peuvent diminuer l'importance de l'aide politique, matérielle et militaire que l'Union soviétique accorde aux peuples en lutte.

143. Pour paraphraser le dicton chinois que M. Chiao Kuan-hua a cité, on pourrait dire : les fleurs de la calomnie se fanent, mais les faits indiscutables demeurent et ils ne témoignent pas en faveur des dirigeants chinois.

144. S'opposer aux forces de la réaction, aux ennemis de la détente, cela ne peut être que le fait de mesures concrètes qui pourraient véritablement conduire vers la consolidation de la paix. C'est pourquoi les Nations Unies doivent accélérer leurs efforts vers cette orientation clé de leurs activités : le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cet objectif doit être favorisé aussi par la discussion, au cours de cette session, de la question de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [résolution 2734 (XXV)]. Au cours des dernières années, ce document d'une importance fondamentale a été renforcé par une série de dispositions constructives et nouvelles qui figurent dans les nouvelles décisions et résolutions des Nations Unies et qui sont utilisées efficacement dans les relations entre les Etats.

145. En même temps, il faut remarquer que le caractère efficace du renforcement de la sécurité internationale est rehaussé par l'application résolue du programme de paix élaboré par le vingt-quatrième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique et par les initiatives pratiques des pays de la communauté socialiste.

146. A ce propos, je voudrais souligner encore une fois l'importance de la déclaration sur le non-recours à la force dans les relations internationales et de l'interdiction permanente de l'utilisation des armes nucléaires contenue dans la résolution 2936 (XXVII) de l'Assemblée générale, adoptée sur l'initiative de l'Union soviétique. En ce moment, il existe des préalables favorables pour avancer dans la solution de la question sur le refus de l'emploi de la force avec toutes sortes d'armes, y compris les armes nucléaires. A notre avis, il est temps de prendre des mesures pratiques pour réaliser complètement cette déclaration et donner aux principes qu'elle contient un caractère obligatoire pour tous les Membres des Nations Unies. Nous exprimons l'espoir que le Conseil de sécurité, conformément aux recommandations de cette résolution, adoptera les décisions qui s'imposent.

147. Les récents événements dans la Méditerranée orientale ont montré la nécessité de lutter encore davantage pour que l'on renonce à l'emploi de la force dans les relations internationales. Le cours dangereux des événements à Chypre, provoqués par certains milieux de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), est diamétralement opposé aux mesures tendant à renforcer la paix internationale et affecte les intérêts de tous les peuples. Les intérêts vitaux de la population de Chypre ont été sérieusement menacés. En fait, il s'agit de l'existence même de ce pays non aligné.

148. La République socialiste soviétique d'Ukraine exige la fin de toute ingérence étrangère dans les affaires de Chypre, Membre de l'ONU, le retrait de toutes les troupes étrangères de son territoire, le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la possibilité pour les Chypriotes de résoudre eux-mêmes leur problème intérieur.

149. La futilité et l'échec des tentatives tendant à résoudre le problème de Chypre dans le milieu étroit et dans l'intérêt de l'OTAN, sans tenir compte de la volonté des Chypriotes, confirment le caractère d'actualité et l'importance de la proposition de l'Union

soviétique en vue de réunir une conférence internationale sur Chypre, dans le cadre des Nations Unies. Une instance aussi représentative pourrait élaborer des décisions qui assureraient l'existence de Chypre en tant que pays souverain et indépendant et garantirait son intégrité territoriale, ce qui correspond aux intérêts de l'ensemble de la population chypriote.

150. On ne peut plus retarder le règlement politique du problème du Moyen-Orient qui empoisonne depuis plusieurs décennies l'atmosphère internationale. Les questions clefs de ce règlement étaient et restent le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967, la défense des droits légitimes du peuple arabe de Palestine, conformément à ses aspirations nationales, la garantie de la sécurité et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de cette région. Entre-temps, Israël fait entendre le bruit des armes, attaque le Liban et essaie de geler la situation qui a été créée après la réalisation des accords de dégagement des troupes sur les Hauteurs du Golan et dans le Sinaï, et de remplacer une solution politique radicale par des demi-mesures pour se consolider dans les territoires occupés.

151. Mais cette politique n'a pas de perspectives. Elle ne peut qu'aggraver les conflits. Les intérêts de la paix, les intérêts de tous les peuples de cette région exigent que l'on reprenne sans tarder la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient, de Genève.

152. Les événements récents rendent plus manifeste le fait que le règlement de la question du Moyen-Orient est impossible sans la solution du problème palestinien et sans la garantie des droits légitimes du peuple arabe de Palestine. C'est pourquoi la délégation de la RSS d'Ukraine a appuyé l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la vingt-neuvième session.

153. Le projet de résolution présenté par un groupe de pays sur le retrait de toutes les forces étrangères stationnées en Corée du Sud sous le drapeau des Nations Unies [A/9703/Add.3] contient également une des mesures visant au renforcement de la sécurité internationale. La présence de ces troupes est un obstacle important sur la voie de l'unification, par des moyens pacifiques, de la Corée; ils constitue une source de tension militaire et politique constante dans cette région et il encourage le régime dictatorial de la Corée du Sud dans sa répression contre les forces démocratiques.

154. Les dirigeants de Saïgon, jouissant de l'appui étranger, continuent à se livrer au carnage et à violer systématiquement l'accord de Paris. Il ne fait pas de doute que le strict respect de cet accord constitue la condition principale à l'établissement d'une paix juste et durable au Viet Nam. Les peuples de l'Asie luttent pour la paix et pour la création d'une situation qui favorise le développement économique et social. C'est ici que mûrissent les conditions en vue de l'établissement d'un système de sécurité collective.

155. Le changement remarquable qui s'est produit dans la situation internationale, allant de la guerre froide à la compréhension mutuelle, de l'affrontement aux négociations, allant vers la solution ou le début d'une solution de nombreux problèmes importants qui hier encore semblaient insolubles, fait apparaître des perspectives réelles de progrès dans le

domaine du désarmement. La nécessité d'intensifier les efforts dans ce sens est dictée par le fait que dans le monde, malgré les changements favorables, la course aux armements se poursuit. En engloutissant plus de 250 milliards de dollars par an, elle n'a pas seulement des effets néfastes sur le maintien de la sécurité de tous les Etats, mais elle détourne aussi d'un travail créateur pacifique de vastes sommes en ressources humaines et matérielles. C'est pourquoi il est absolument opportun d'ajouter à la détente militaire la détente politique. Les initiatives bien connues de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes sont précisément menées dans ce but.

156. Une nouvelle et importante mesure concrète dans ce domaine est la question intitulée "Introduction d'agir sur l'environnement et le climat à des fins militaires et autres incompatibles avec le maintien de la sécurité internationale, le bien-être et la santé de l'être humain" [point 103] proposée à cette session de l'Assemblée générale par l'Union soviétique [A/9702]. Cette proposition est fondée à juste titre sur la situation réelle qui existe dans le monde et sur les possibilités ouvertes par la science et la technologie en vue de créer de nouvelles méthodes et de nouveaux moyens de guerre, très peu connus jusqu'ici, mais qui peuvent être catastrophiques pour toute l'humanité. Il est devenu nécessaire d'élaborer et de conclure une convention internationale appropriée qui proscrirait toute modification de l'environnement et du climat à des fins militaires. En érigeant une nouvelle barrière sur la voie de la course aux armements, une telle convention pourrait également contribuer à la solution de la tâche globale visant à protéger l'environnement humain. La délégation de la RSS d'Ukraine appuie et approuve pleinement cette initiative de l'Union soviétique et invite l'Assemblée générale à lui accorder le soutien nécessaire.

157. Nous voudrions tout spécialement souligner que la participation positive et constructive de tous les Etats possédant un potentiel militaire important, et surtout de toutes les puissances nucléaires, est extrêmement importante pour avancer dans le domaine du désarmement. La tendance favorable qui se manifeste dans l'évolution internationale ne saurait remplacer la bonne volonté et l'apport concret de chaque Etat à la cause du désarmement.

158. Pour réunir les efforts de tous les Etats du monde dans ce domaine, il serait bon de convoquer une conférence mondiale du désarmement, conférence qui a déjà été approuvée à plusieurs reprises par l'Assemblée générale. Dans les circonstances actuelles, l'opportunité dans les plus brefs délais possibles de la convocation d'une telle conférence est plus que jamais évidente, et c'est ce qu'indique le rapport du Comité *ad hoc* pour la Conférence mondiale du désarmement dont l'Assemblée est saisie [A/9628].

159. La République socialiste soviétique d'Ukraine appuie la convocation, dans les plus brefs délais possibles, d'une telle conférence internationale, avec la participation de tous les Etats du monde et invite tous les pays à apporter une contribution constructive à sa tenue et à ses préparatifs. Toutes sortes de manœuvres qui viseraient à freiner les préparatifs d'une telle conférence ne pourraient être interprétées que comme le désir de ne pas participer à la préparation des mesures du désarmement.

160. Le renforcement des accords multilatéraux déjà réalisés et leur universalisation constitue une tâche extrêmement urgente dans le domaine du désarmement. En effet, sans la participation positive à ces accords de toutes les puissances militaires importantes, notamment les puissances nucléaires, il serait difficile de discuter de la mise en pratique effective et complète des mesures visant à limiter la course aux armements et des mesures visant au désarmement, ainsi que des progrès dans ce domaine. Nous pensons aux accords très importants tels que le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé à Moscou le 5 août 1963³, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe], la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 2826 (XXVI), annexe], de même que le Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques, signé à Genève le 17 janvier 1925⁴ et d'autres traités de ce genre.

161. L'interdiction des armes chimiques et l'interdiction de tous les essais d'armes nucléaires, la réduction et le blocage des budgets militaires et beaucoup d'autres mesures encore sont des problèmes urgents dans le domaine du désarmement qui pourraient mener à la réalisation des objectifs du désarmement général et complet. Il existe nombre de problèmes dans le domaine du désarmement et ils sont tous importants. Mais quelle que soit la difficulté qu'ils entraînent, ils peuvent être résolus grâce à la bonne volonté et au maximum d'efforts de tous les Etats.

162. Chaque année est marquée par de nouvelles victoires de la lutte de libération nationale des peuples. A ce propos, la délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine est heureuse d'adresser ses plus chaleureuses salutations aux nouveaux Membres des Nations Unies : la République populaire du Bangladesh, la République de Guinée-Bissau et la Grenade. Nous souhaitons aux peuples de ces pays tout succès dans le renforcement de leur indépendance nationale et de leur développement économique et social.

163. De nouvelles perspectives s'ouvrent aujourd'hui au monde pour éliminer complètement et définitivement le colonialisme et le racisme. La lutte de libération couronnée de succès des peuples de la Guinée-Bissau, de l'Angola et du Mozambique est une preuve supplémentaire de l'importance et de l'efficacité de la solidarité et de l'unité d'action, notamment aux Nations Unies, des forces de libération nationale, de la paix, de la démocratie et du socialisme. La tâche de l'élimination complète du colonialisme et du racisme exige un nouveau renforcement de cette unité et de cette cohésion. Toute tentative visant à saper ou à diviser le front uni anti-impérialiste et anticolonialiste sous le masque de faux slogans et de fausses théories ne peut que nuire à la cause de la libération complète des peuples des chaînes du colonialisme et du racisme.

164. En fait, il existe en ce moment des conditions préalables favorables pour mettre en application la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV)].

Dans ce but, il faut intensifier la lutte contre les régimes racistes de Pretoria et de Salisbury qui persistent en Afrique, de même que contre ceux qui appuient ces régimes et les aident à maintenir les populations dans des conditions de servage colonial. Il faut mettre en œuvre les décisions des Nations Unies sur l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et la Namibie. Sans tergiverser et en repoussant toute manœuvre visant à perpétuer la domination coloniale, il faut régler une fois pour toutes la question de la décolonisation des territoires coloniaux restant encore en Afrique et dans les autres parties du monde. Le racisme, l'*apartheid* et le colonialisme doivent être éliminés pour toujours et le plus tôt possible. Notre pays a toujours accordé et est prêt à accorder une aide diversifiée aux peuples qui luttent pour leur liberté et leur indépendance, pour l'élimination totale du colonialisme, du racisme et de l'*apartheid*.

165. Une année s'est écoulée depuis le coup d'Etat sanglant organisé par la junte militaire au Chili. Cependant, la colère des peuples qui condamnent résolument les crimes de cette junte fasciste ne s'est pas apaisée. Le régime terroriste qui existe au Chili a été stigmatisé par tous les peuples et constitue une menace aux réalisations progressistes en Amérique latine. La démagogie hystérique à laquelle ont eu constamment recours ici les protégés des bourreaux du peuple chilien sous prétexte du droit de réponse, n'effacera pas sur les mains de la junte fasciste et de ses laquais le sang du président Allende et de dizaines de milliers des meilleurs fils et filles du Chili.

166. Nous sommes convaincus que les Nations Unies devraient élever une protestation contre la suppression des droits et des libertés démocratiques, contre les exécutions et la violence qui est exercée contre les démocrates et le peuple du Chili, et elles devraient exiger que la junte chilienne libère immédiatement L. Corvalán et tous les autres démocrates et patriotes chiliens qui souffrent dans les chambres de torture de la junte.

167. Confiants en l'appui de la communauté socialiste et de toutes les forces progressistes de la planète, les pays en développement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine mènent une lutte constante pour une libération économique véritable, pour l'élimination du néo-colonialisme et des vestiges du passé colonial auquel le système existant de relations entre les Etats capitalistes développés et le tiers monde appartient.

168. Un pas important vers l'établissement de relations économiques internationales nouvelles et plus équitables a été fait grâce à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, convoquée sur l'initiative des pays en développement, avec l'appui et la participation active des Etats socialistes. Cette session a démontré que les pays en développement ne veulent plus être l'objet de l'exploitation des monopoles étrangers ou des prétendues sociétés multinationales. Il est particulièrement significatif qu'en dépit de la résistance des Etats auxquels ces sociétés appartiennent, la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptés par l'Assemblée générale reconnaissent le droit souverain de chaque Etat sur ses ressources naturelles, le contrôle effectif qu'il a sur elles et sur leur exploitation, y compris le droit de

nationalisation. Au cours de la session, l'actuel système de vol qualifié des ressources naturelles des pays en développement par les monopoles impérialistes a été sévèrement condamné. Il est de plus en plus demandé que soit limité le rôle d'intermédiaire des monopoles internationaux dans le monde du commerce, afin d'éliminer des relations économiques toutes les manifestations d'une exploitation néo-colonialiste et impérialiste.

169. Nous sommes profondément convaincus que les relations économiques entre Etats doivent être fondées sur les nouveaux principes promulgués dans la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, "fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats, indépendamment de leur système économique et social".

170. La traduction de ces principes dans la vie permettrait la démocratisation des liens économiques internationaux. La session actuelle, à notre avis, devrait prendre des mesures pour mettre en pratique les décisions de la sixième session extraordinaire sur le renforcement de l'indépendance économique des pays en développement. En même temps, il devrait être souligné que la liquidation du retard et de la dépendance économiques des jeunes Etats serait facilitée s'ils menaient à bien des transformations socio-économiques profondes en vue d'éliminer les obstacles qui gênent le développement des forces productives de leurs pays.

171. Les ressources qui pourraient être libérées par suite de mesures efficaces dans le domaine du désarmement pourraient devenir un moyen important d'accélérer le développement économique et social de tous les pays, notamment des pays en développement. Le progrès économique des peuples serait facilité par la mise en pratique de la proposition adoptée à l'initiative de l'Union soviétique, qui vise à réduire de 10 p. 100 les budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité [résolution 3093 (XXVIII)]. En effet, cette mesure signifierait à la fois un freinage de la course aux armements et l'allocation d'une partie des moyens considérables ainsi économisés à une assistance supplémentaire aux pays en développement.

172. La nécessité d'augmenter l'efficacité des Nations Unies a été à maintes reprises soulignée au cours du débat général à la présente session. Toute l'expérience acquise par l'Organisation prouve nettement que son efficacité ne saurait être améliorée que sur la base d'un strict respect de la Charte et de la mise en œuvre des décisions du Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations Unies.

173. La Charte des Nations Unies contient les principes fondamentaux les plus importants pour les relations internationales contemporaines, principes qui, au cours des années d'existence des Nations Unies, ont été généralement reconnus par le droit international et confirmés par les relations entre Etats. La Charte a résisté à l'épreuve du temps et a prouvé sa viabilité dans les conditions actuelles. A certains moments, les critiques de la Charte mettent en doute le principe de l'unanimité au Conseil de sécurité, mais ceux qui le font, ou bien rejettent délibérément le fait que les Nations Unies elles-mêmes sont

fondées sur le principe de l'unanimité des membres permanents du Conseil de sécurité et que l'efficacité de leur action dépend de cette unanimité, ou bien, lancés dans la polémique, ils oublient ce fait. L'abolition de ce principe fondamental pourrait être utilisée dans le système des Nations Unies dans l'intérêt étroit d'Etats ou de groupes d'Etats, ce qui saperait les principes de la coexistence pacifique des Etats ayant des systèmes sociaux différents au moment même où ces principes font de plus en plus partie de la pratique de la vie internationale. C'est pourquoi nous nous opposons résolument à l'élaboration de plans pour la révision ou la prétendue "correction" de la Charte des Nations Unies, ce document international remarquable des temps modernes.

174. En ce mois d'octobre, alors que le monde, fidèle à la tradition, célébrera le Jour des Nations Unies, il semble approprié de rappeler l'époque où les fondations des Nations Unies ont été posées. Leur création même est devenue possible grâce à la victoire historique des Nations Unies sur les forces funestes du nazisme et de l'agression. Dans la grande bataille pour un avenir heureux de l'humanité, des sacrifices immenses ont été offerts sur l'autel de la victoire par les peuples de l'Union soviétique, y compris celui de l'Ukraine qui célèbre ces jours-ci le trentième anniversaire de la libération de la République socialiste soviétique d'Ukraine des envahisseurs fascistes. Les exploits héroïques des peuples soviétiques ont une signification mondiale et demeureront pour toujours dans la mémoire reconnaissante d'une humanité fermement résolue à empêcher le retour des horreurs passées.

175. Maintenant, nous continuons à porter notre attention sur ce qui est clairement et sans ambiguïté défini dans la Charte comme l'orientation principale et décisive des activités des Nations Unies : "préserver les générations futures du fléau de la guerre." Ce qui a été fait à cet égard n'est pas insignifiant. Ce qui a été fait représente un élan puissant vers un emploi plus total des possibilités offertes par la Charte, vers des activités des Nations Unies plus efficaces et plus fructueuses pour le renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

176. Nous regardons vers l'avenir avec optimisme parce que nous sommes convaincus que les forces de paix et de progrès sont irrésistibles. Tous les peuples épris de paix veulent la détente et des formes rationnelles de relations internationales sur la base des principes d'une coexistence pacifique.

177. Nous sommes convaincus que la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale apportera une contribution importante à la noble cause du renforcement de la paix et de la sécurité internationales, à l'élimination de la menace de guerre, à la création d'un monde dans lequel tous les peuples vivront sans connaître la guerre ou la peur de la guerre et jouiront des bienfaits du progrès social.

M. Boutefflika (Algérie) reprend la présidence.

178. M. KHALID (Soudan) [*interprétation de l'anglais*] : Nous tous, ici réunis, avons travaillé, négocié ou bavardé avec vous, Monsieur le Président, à un moment ou à un autre. Nous savons que vous êtes l'aboutissement de grandes réussites en temps de guerre comme en temps de paix, dans votre pays,

que je qualifierai de Sparte moderne, ou presque. L'Algérie a marqué sa place dans l'histoire et des hommes en ont surgi. Guidé, inspiré par le génie de votre peuple, vous avez, au cours des années, cultivé le talent de surmonter de nombreux obstacles qu'il vous fallait franchir tant chez vous, en Algérie, qu'à l'OUA, à la Ligue des Etats arabes, parmi le groupe des pays non alignés et dans les conseils de cette organisation. Que pourrions-nous demander de plus de celui qui présidera une session grosse d'espérances et de risques, une session où se rencontrent des dirigeants du monde entier, désorientés par une ère qui se trouve certainement en proie au glissement des valeurs ?

179. Cette session n'est pas simplement une session de plus. Plusieurs dates mémorables, de nombreux épisodes politiques, beaucoup de batailles ont été, a-t-on dit, des éléments importants de l'histoire ou même des tournants de l'histoire. A cet égard, l'année 1848 a été marquée par la découverte du moteur à combustion interne et l'année 1815 a été marquée par Waterloo. Le milieu des années 1970 sera considéré comme une de ces époques tournantes. La décennie qui nous sépare de 1985 sera inévitablement une ligne de partage des eaux dans l'histoire des hommes, ce sera la décennie des déplacements et des changements : déplacements dans les centres de pouvoir économique, changements dans la chimie de la politique internationale, effritement des vieux empires coloniaux, recul des avant-postes impériaux. Pour cette raison, ce sera la décennie au cours de laquelle il faudra prendre les décisions les plus graves qu'ait jamais dû prendre l'homme. Et l'homme doit prendre ces décisions en tant qu'unité et non pas en tant que centres individuels car, en dernière analyse, la décision d'un centre affecte tous les autres. Or, c'est ici que beaucoup de ces décisions seront lancées ou formulées. L'Assemblée est le seul instrument que nous ayons et, avec toutes ses insuffisances, l'Organisation des Nations Unies est notre ancre.

180. La plus grande de toutes ces décisions est cependant celle-ci : les riches et les pauvres mettront-ils au point ce nouvel ordre économique que nous avons arrêté au printemps dernier ? Certains d'entre nous sont découragés, inquiets même, parce que l'on n'a fait que peu de chose pour donner suite à ces propositions. Il est cependant à cela un élément de rachat. Les nombreux maux dont souffre le monde ont été relevés et signalés par une presse mondiale qui s'éveille à ses responsabilités. Un effort conscient a été fait par des jeunes gens intelligents et cultivés qui ont fait face à la faim et à la maladie dans des camps et des tentes, dans des régions frappées par la sécheresse en Afrique, démasquant ainsi le cynisme d'aucuns et démontrant au monde ce que cela signifie que de vivre dans le désespoir. Grâce à eux, nous avons eu toute une série de livres, d'émissions de radiodiffusion, de brochures, de cycles d'études, de rencontres et de conférences. Le monde est mieux au courant et il n'est plus aveugle devant le besoin de donner suite aux décisions de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Toutefois, il appartient encore à l'Assemblée de faire le point de ces idées. D'éminents dirigeants se trouvent en ce moment au cœur même de la bataille, pour sauver notre monde à la dérive. Et il est à la dérive. Aidons-les.

181. Les faits et les chiffres sont là. Je sais que nos têtes bourdonnent de chiffres et qu'il ne faudrait pas nous troubler davantage. Toutefois, il faut examiner certains chiffres pour nous donner une idée de l'ordre de grandeur du problème.

182. L'OIT nous dit qu'en 1970, 2 542 millions d'êtres vivaient dans le monde en développement, tandis que 1 090 millions vivaient dans le monde industrialisé. Dans moins de 30 ans, il faudra deux fois plus d'alimentation, d'eau, d'énergie et d'emplois qu'aujourd'hui, si l'on veut maintenir les normes actuelles. A ce moment-là, la main-d'œuvre aura augmenté dans le monde de 30 p. 100. Il y aura 457 millions de nouveaux venus d'ici 1985; la part des pays riches dans cet afflux sera à peine de 10 p. 100; la part des pauvres est effarante : 289 millions en Asie, 55 millions en Afrique et 42 millions en Amérique latine. Tel est l'ordre de grandeur de la crise qui secoue le monde et dont l'effet principal se fait sentir dans les pays en développement.

183. Les délibérations de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale en avril dernier ont précisé les possibilités nouvelles ainsi que les dangers nouveaux que connaît l'économie mondiale. Et encore que le résultat n'ait pas été entièrement satisfaisant, nous sommes néanmoins amenés à quelque optimisme. Ne serait-ce que cela, nous avons au moins examiné et trouvé les moyens d'employer un mécanisme international pour assurer une transformation rapide du système économique mondial, afin que la domination économique cède la place à la coopération économique; que l'affrontement dans les domaines du commerce, de la technique et de la finance cède la place à la négociation et à la conciliation.

184. Un sens plus large de l'interdépendance s'est dégagé. Un signe salubre d'équilibre se manifeste d'ores et déjà. Pourtant, il y a encore des éléments contraires. Des symptômes négatifs tendent à jeter une ombre sur nos efforts en vue de créer une atmosphère de bonne volonté et de confiance, et ces symptômes sont nombreux. Je n'en mentionnerai que quelques-uns : insuffisance dans le flot du financement qui gêne l'apparition d'une division internationale mutuellement favorable du travail, rigidité dans les régimes commerciaux qui fait naître l'instabilité dans les marchés monétaires, insuffisance du taux de croissance dans les recettes d'exportation des nations en développement qui gêne leur aptitude à servir les dettes accumulées.

185. De toute évidence, l'ajustement international connaîtra des obstacles et deviendra plus coûteux tant que la politique suivie par certains ne correspondra pas à celles des autres. Pour qu'un processus d'ajustement fonctionne bien, il nous faut le moins possible de conflits entre les objectifs nationaux et les objectifs internationaux. Il nous faut une profonde compréhension de la notion de solidarité économique. Qui plus est, il nous faut, en cette décennie de changements et de déplacements, la volonté d'accepter l'idée même de changements — changements dans les rôles, changements dans les droits et les devoirs. Telle est la condition indispensable à la confiance mutuelle.

186. Certaines déclarations entendues récemment révèlent le manque de volonté d'accepter les change-

ments ainsi qu'une tendance à ne pas croire à la réalité. La crise du pétrole a éclaté au visage de tout le monde. Elle a fait sauter de vieux mythes. Mais, au lieu de faire face à la réalité nouvelle avec objectivité et raison, nous avons décidé de brouiller le tableau. On nous a presque dit que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes jusqu'au jour où la crise pétrolière a éclaté. Or rien n'est moins vrai.

187. La tendance inflationniste dans l'économie occidentale avait pris naissance bien avant l'augmentation des prix du pétrole. Pendant des années, les pays industriels riches — surtout les anciennes puissances coloniales — équilibraient leur budget chez eux en exportant l'inflation chez les autres, élaboraient des sociétés confortables chez eux en perpétuant la pauvreté ailleurs, se livraient à un gaspillage délibéré chez eux, tout en prolongeant l'existence d'un lamentable dénuement dans les pays les plus pauvres du monde. Aux demandes de ceux qui souffraient le plus, on répondait quelquefois par un coup de chapeau et, souvent, avec de faibles justifications économiques, ne serait-ce que pour que l'âme de John Maynard Keynes repose en paix.

188. Le système économique mondial est disloqué aujourd'hui, parce que les règles du jeu ont changé. Les faits nouveaux doivent être compris. Certains d'entre nous ne peuvent continuer de vivre avec des souvenirs douloureux du passé colonial et néo-colonial. Lorsque Franklin D. Roosevelt a signé la loi sur la dévaluation — le premier à le faire aux Etats-Unis — son directeur du budget s'est écrié : "C'est la fin de la civilisation occidentale". Or cela se passait en 1935. Depuis lors, bien des choses se sont produites. Le puissant coursier économique que certains d'entre nous chevauchaient n'est plus aussi puissant et personne ne semble vouloir descendre de cheval de bonne grâce. Les feux d'artifice auxquels nous avons assisté ces dernières semaines à Détroit, Washington et, même en cette assemblée, ne sont qu'une preuve de cette attitude. Nous ne pourrions manquer, devant ces déclarations, de nous demander ceci : sommes-nous vraiment prêts à accepter les réalités économiques nouvelles, ou bien ne désirons-nous pas, au contraire, n'en tenir aucun compte et n'agir que par déformation des faits ? Voulons-nous véritablement engager un dialogue sincère ou bien pensons-nous encore que nous pouvons changer le monde par des déclarations olympiennes et des menaces voilées ? Voulons-nous vraiment tenter d'évaluer objectivement la situation ou bien recherchons-nous quelque alibi déguisé en évaluation ?

189. Les faits de la situation réelle ne sont pas ce que ces affirmations prétendent. L'état des deux dernières décennies est un état d'espérances vaines et de promesses non tenues : les première, deuxième et troisième sessions de la CNUCED, qui n'ont guère abouti; l'objectif non atteint de consacrer 1 p. 100 des produits nationaux bruts à l'aide au développement; les fonds amaigris de l'Association internationale de développement; les coffres dégarnis du PNUD et les silos vides du Programme alimentaire mondial. Les millions de vies que nous avons perdues au Niger, en Ethiopie et au Bihar, auraient pu être sauvées si les "nantis" avaient fait preuve d'un sens plus grand des responsabilités.

190. Nous comprenons que les pays riches, depuis longtemps, connaissent des problèmes; nous comprenons les obstacles qui s'opposent aux changements et aux revirements. L'un des obstacles les plus tenaces, nous l'avons dit à maintes reprises, ce sont les sociétés multinationales, grands coupables de la crise économique mondiale. Ce ne sont pas là des accusations vaines ou sans fondement. A la fin de l'année 1971, 268 milliards de dollars d'avoirs liquides à court terme étaient aux mains d'institutions privées sur la scène financière internationale. C'était essentiellement des banques américaines et des sociétés multinationales. Cette somme représentait plus du double du total de toutes les réserves internationales de toutes les banques centrales et des institutions monétaires internationales dans le monde d'alors. Ces sommes énormes sont qualifiées de profits légitimes. Pour nous, dans le tiers monde, ce sont des gains obtenus de façon non légitime. Nous ne pouvons manquer d'avoir quelque compassion pour les nombreux gouvernements des riches, ballotés par ceux qui les soutiennent ou les mènent dans la mauvaise voie : les sociétés multinationales et les groupes de producteurs et de consommateurs. Songez à la façon dont certains gouvernements ont été démasqués par une presse mondiale intelligente ces dernières années. Il est une chose inquiétante : c'est la manière dont les idéaux et les règles de conduite, tels que nous les concevons, ont été bafoués ou laissés de côté, qualifiés de fantaisies peu réalistes, fruits d'esprits extrêmes. Les voix et les forces nouvelles finiront par l'emporter; cela doit être; cela a toujours été aux heures les plus sombres du passé. Mais il faut ici agir vite, car le monde ne peut pas attendre davantage; il ne peut attendre plus longtemps que les soldats de la justice et du bon sens l'emportent sur les bastions de la cupidité et que ceux qui demandent le retour au code de la morale dans les affaires publiques et internationales retrouvent leur chemin.

191. La crise ne sera pas résolue par les récriminations mutuelles, non plus que par la répartition des blâmes. La solution exige que nous comprenions les réalités nouvelles; il faut que soit établi un minimum de confiance mutuelle entre les riches et les pauvres. Il faut que nous agissions de concert dans un effort unifié en vue d'un monde meilleur et, pour cela, il nous faut, une fois de plus, agir vite. L'Assemblée doit agir vite. Les riches pays industrialisés doivent agir vite. Les pays producteurs de pétrole doivent agir vite. Tous, nous avons intérêt à agir avec célérité. Le Secrétaire général a été à la hauteur des circonstances et a créé un mécanisme pour transformer les idées exprimées en action, pour l'assistance aussi bien que pour le commerce. Quelle aide ce mécanisme a-t-il reçue de ceux qui détiennent les clefs du royaume par nous tous conçu ? Je ne m'enhardirai pas à le dire.

192. Tandis que je parle ici, 25 millions de pauvres, en Afrique seulement, risquent la mort. Pour eux, il faut agir maintenant ou jamais. Un autre élément inquiétant, n'est-ce pas le fait que, probablement, les pauvres du monde pourraient se révolter et semer la ruine dans les ressources qui se trouvent chez eux ? Ces ressources qui leur appartiennent ne profitent-elles pas à d'autres ? Et, dans le même ordre d'idées, pourquoi exclure une autre possibilité sinistre ? Certains esprits enclins au plus noir pessimisme

n'interprètent-ils pas la session extraordinaire comme une conjuration des pauvres contre les riches ? Certains "esprits supérieurs", essentiellement à Washington, n'ont-ils pas préconisé la contre-offensive ? Je vous assure qu'il y a des grondements parmi ceux qui ne sont pas les plus pauvres. Certains économistes distingués posent des questions qui pourraient faire penser et agir les riches. On entend constamment ici parler de l'impossibilité pour les pays industrialisés riches d'empêcher l'inflation ou de gérer les caprices de la monnaie. On suggère d'établir un dinar arabe comme base de la nouvelle économie. L'idée n'est pas de jeter une plus grande perturbation dans les questions monétaires, mais d'obtenir un argent qui puisse être géré. D'autres monnaies sont gérées par des tiers. Si ce n'est pas là une conjuration, qu'est-ce donc ? Qui doit-on blâmer de la fissure dans la communauté mondiale ?

193. Comme je l'ai dit plus tôt, il semble y avoir des signes d'une plus grande conscience de certains aspects du problème. La Conférence mondiale de l'alimentation, qui se tiendra à Rome est certainement un signe dans ce sens. Beaucoup d'hommes et de femmes commencent à comprendre les dangers qui pourraient survenir. Le Soudan s'engage à appuyer cette conférence. Une équipe importante de nos experts en ce qui concerne les questions de la viande, des céréales, du poisson et des ressources connexes, se prépare soigneusement, depuis un certain temps, à cette conférence. Nous estimons que notre contribution doit refléter à la fois nos possibilités et notre volonté. Dans notre intérêt et dans celui du monde, en coopération avec quelques-uns de nos nombreux amis, nous avons pris des mesures, mais nous nous rendons compte que la route est longue et que, plus forte sera la coopération, plus rapide sera notre aide.

194. Notre contribution doit refléter, nous semble-t-il, nos possibilités et notre volonté, dans notre intérêt comme dans celui du monde. En coopérant avec certains de nos nombreux amis, nous avons pris quelques mesures et nous savons que la route est longue encore et que, plus nous aurons de coopération, mieux nous pourrions secourir autrui. Ce que nous savons de l'accroissement démographique et de la pénurie alimentaire ne nous laisse que peu de temps pour maintenir même les normes misérables d'aujourd'hui. Comme je l'ai dit à cette tribune au printemps dernier, lors de la sixième session extraordinaire [2219^e séance], la crise alimentaire mondiale est artificielle et le Soudan en est peut-être l'exemple le plus frappant. Son énorme potentiel non capté peut contribuer beaucoup à alléger la pénurie dont souffre le monde, s'il est fait droit à certaines exigences. Le Soudan dispose de beaucoup d'eau et de 50 millions d'hectares de terres qui se prêtent à la production agricole et à l'élevage. Par contraste, sa population n'est que de 18 millions d'habitants. Une condition de développement agricole beaucoup plus rapide réside dans la présence de vastes terres agricoles exemptes de pressions démographiques. Une condition nécessaire pour capter ce potentiel est l'existence d'une assistance financière et technique suffisante, notamment l'intensification des investissements dans le secteur agricole.

195. Nous discutons de développement et de conditions nécessaires à la création d'un meilleur ordre

économique mondial. Mais le développement et le progrès ne sont pas des notions isolées. Nous avons besoin de paix et de tranquillité pour nous développer et progresser. Réfléchissons un peu aux conditions nécessaires pour que devienne réelle la voix toujours plus forte du bon sens et de la sensibilité, j'entends par là la voix de la paix. Chaque fois que nous croyons qu'un point chaud dans le monde s'est refroidi ou est sur le point de le faire, une explosion se produit ailleurs. Telle a été l'évolution de la question de la paix depuis que la guerre, celle qui devait être la dernière des dernières, s'est terminée à Versailles, semant dans sa conférence de la paix les germes des conflits futurs.

196. Un exemple de ce phénomène se trouve dans la triste situation qui règne à Chypre et au Moyen-Orient. Fallait-il vraiment que les événements que nous avons connus se produisent de cette manière à Chypre, tandis qu'au Moyen-Orient on avance lentement vers la paix ? Je ne pense pas à ces quelques centaines de personnes qui se sont lancées dans cette île comme des voleurs nocturnes. Elles ne pouvaient avoir été autre chose que les instruments d'un dessein qui les dépassait. Je ne parle pas non plus de ceux qui sont allés là-bas dans l'intention de sauver des parents. Ils ont agi dans un effort désespéré et dans l'intention aussi de régler de vieux comptes. Je ne pense à aucun de ces groupes, mais bien à l'apparence de fantaisie des événements. Les grandes puissances attendent l'issue et les Nations Unies, ligotées par les limitations désuètes de la Charte, ne pouvaient voir la tourmente qui venait et une fois qu'elle était là, ne pouvaient faire grand-chose pour l'arrêter. C'est là ce que j'appelle la fantaisie des événements. Nul ne semble avoir la moindre autorité.

197. Pour ce que cela peut valoir, le Soudan voudrait s'exprimer clairement à l'égard de Chypre. Tout d'abord, cette question devrait être isolée de toutes autres complexités : frontières terrestres et maritimes, régions disputées, et autres problèmes qui peuvent attendre, pas trop longtemps je l'espère, une juste solution des crises actuelles. Une solution équitable, à notre sens, consiste à remettre l'île sur pied : des rectifications mineures, oui, sans doute, mais surtout un retour à un équilibre délicat si bien assuré par l'archevêque Makarios et ses collègues turcs, dans une administration qu'il faut rétablir et même rétablir dans les personnes qui la représentent, si cela est acceptable pour les Chypriotes. Nous espérons qu'il en sera ainsi. De la sorte, ils donneront un enseignement au monde, à savoir que l'on ne peut permettre que la force soit un moyen de faire et de défaire les gouvernements.

198. C'est une leçon importante dans la région. Israël, édifié et maintenu par le feu et le fer, a jeté toute la région dans un chaudron qui souvent prend feu et qui, le reste du temps, bouillonne et semble menacer d'exploser. Une telle situation règne en ce moment, je le crains, dans la région. On parle partout de guerre, l'odeur de la guerre se fait sentir partout et une fois de plus le monde se contente de regarder. Notre infatigable secrétaire général s'est rendu maintes fois dans la région après le début des entretiens à Genève, mais ses appels de clairon pour que l'on retourne rapidement à Genève ont été assourdis par le cliquetis des armes qui déferlent sur la région et les

déclarations belliqueuses qui troublent le climat de paix, d'une paix établie si difficilement.

199. Lorsque j'ai pris la parole ici lors de la vingt-huitième session [2142^e séance], j'ai vu une lueur d'espoir dans les jeunes gens qui se trouvaient au gouvernail en Israël, la plupart d'entre eux nés en Palestine et ayant le cœur bien en place à l'égard des Arabes. Mais, hélas, ils sont sans doute sous l'effet de quelque contrainte et les paroles sont les mêmes. Ils n'ont pas encore compris que l'on ne saurait échapper à la notion d'un Etat palestinien, que le monde, y compris les Etats-Unis d'Amérique, commence à se lasser de querelles apparemment interminables. Les combattants de la liberté, en Israël comme au dehors, se sont acquis le droit de parler au nom de tous les Palestiniens. Ce droit, on ne le leur a pas accordé; ils l'ont acquis à la sueur de leur front et ils feront de même à l'égard de Genève.

200. Le déclenchement d'actes coléreux de violence au sud du Liban, une tendance à créer des faits accomplis à Jérusalem et à Charm el-Cheikh, ne sauraient défaire ce que les événements, qui se sont déroulés depuis 1967 et ont abouti à la guerre d'octobre, ont fait. Comme leur aînés qui se sont réunis en Israël des quatre coins du monde, les jeunes comptent sur de prétendues fissures entre les Arabes. Un jour, c'est Sadate contre Arafat, une autre jour c'est Arafat contre Habash, un troisième jour enfin c'est Hussein contre les *fedayin*. Il est vrai que les points de vue ne sont pas toujours les mêmes : comment pourraient-ils l'être dans une situation qui mûrit depuis des générations ? Ce qui est vrai, ce qui est incontestable, c'est que l'objectif est unique : recouvrer la patrie. Il n'y a point de différend sur les questions de principe; on s'entretient de questions de détail. Si l'illusion israélienne était réalité, les dirigeants palestiniens ne seraient pas parmi nous. Les Palestiniens ne sont plus un simple appendice dans la crise : ils sont au cœur de la crise et le monde entier le dit. Ils sont ici pour nous parler de leurs souffrances de leur courage. Ils ne sont aujourd'hui les pupilles de personne.

201. Le rôle des superpuissances est plus grand que celui d'aucun d'entre nous. Et c'est là qu'intervient la détente. Si elle signifie la paix pour tous et non point simplement la paix entre les puissances, alors il faut agir vite au Moyen-Orient. L'activité entre Moscou et les capitales arabes est considérable, de même qu'entre ces capitales et Washington. Personne, si ce n'est les participants, ne sait ce qui se passe. Les maigres nouvelles qui pénètrent la presse mènent cependant à penser qu'une espèce de guerre froide est en cours. On est souvent amené à croire que la détente a quelque chose à voir avec un échange à court terme de céréales contre de la vodka. Sinon, comment expliquer que l'aide des Etats-Unis à Israël se soit multipliée par cinq après la guerre d'octobre, c'est-à-dire à un moment où tout ce qui avait été perdu par Israël dans cette guerre avait déjà été remplacé ? L'atmosphère de nervosité qui règne dans la région est justifiée. Les grandes puissances qui prennent sur elles de régler par elles-mêmes le problème doivent nous démontrer que c'est bien ce qu'elles font. Peut-être est-ce le cas, mais comment le savons-nous ? Ce que nous savons de source sûre n'est pas rassurant. Les dépenses d'Israël à des fins de défense représentent le double de son produit national brut il y a un

an. Des généraux fougueux qui s'étaient retirés ou avaient été mis à la retraite après la guerre, ont repris du service. L'aide fiscale au cours de l'année à venir passera de 50 millions de dollars à 250 millions de dollars. Les antichambres juives tempêtent et enragent; en fait, les juifs défient un secrétaire d'Etat tel que les Etats-Unis en ont eu rarement, un homme qui est à la hauteur de son temps. Le chef du Comité des affaires publiques américano-israéliennes ne pouvait guère être plus arrogant quand il proférait cette menace : "Je ne sonne pas encore le tocsin, mais quand je le ferai vous l'entendrez." On peut se demander si les Américains ne sont pas las de ce genre de comportement et de propos. Il n'est pas prudent de dire que le citoyen américain prend pour acquis de telles organisations ou institutions, mais le fait est évident : il faut y faire face.

202. Cette session doit aider. Ce qui est à faire n'est pas si compliqué. En premier lieu, faisons comprendre à Israël qu'il doit s'abstenir d'actes de nature à mener à une nouvelle guerre. Nous avons eu quatre guerres importantes et plusieurs autres de moindre envergure. Aucune d'elles n'a apporté à Israël la sécurité tant souhaitée. Genève, si nous y allons un jour, pourrait peut-être donner ce résultat. En second lieu, demandons instamment aux membres permanents du Conseil de sécurité de ne pas renoncer à leur droit de savoir et d'aider dans la mesure où nous le souhaitons. Ils ont une responsabilité, ils ont un enjeu.

203. Une autre région du monde devrait fournir un enseignement à Israël. Salazar et Caetano se nourrissaient de fantaisies semblables, mais après cinq siècles, ces fantaisies sont tombées en cendres. A l'OUA, le Soudan a eu l'occasion de prononcer de nombreuses paroles d'éloges à l'égard des hommes nouveaux qui, au Portugal, luttèrent dans des conditions presque impossibles. Nous avons dit alors que les colons, dans les territoires portugais, suivaient la voie de Ian Smith et de ses amis. Je voudrais conserver le sentiment que nous avons exprimé à Mogadiscio. Nous avons aujourd'hui de plus grandes raisons d'admirer ceux qui ont eu le courage de réduire immédiatement les insurgés par la force des armes. Les hommes nouveaux méritent notre respect et l'Afrique espère fermement que rien n'entravera leurs plans et leurs objectifs. Nous n'avons pas honte de dire que la main tendue par le Portugal doit être acceptée avec sincérité. Le Soudan voit plus qu'une main tendue dans ce qui a été déjà accompli. Le Mozambique et la Guinée-Bissau ont retrouvé leur indépendance et le corps à corps en Angola ne peut durer longtemps encore. Selon l'évolution des événements, un Etat puissant composé du Mozambique, de la Zambie et de l'Angola pourrait surgir dans les années à venir et libérer les régions voisines qui se trouvent encore assujetties à une domination étrangère que rejette la majorité du monde.

204. Ce qui se passe aujourd'hui en Afrique australe est abominable, c'est un acte de provocation, c'est une motivation constante pour l'Afrique. En tant que philosophie, c'est un défi lancé aux bases mêmes de l'indépendance africaine. Le monde n'a pas manqué d'exprimer son dégoût. Mais, à une réprobation globale, l'Afrique du Sud et la Rhodésie se sont contentées d'opposer un défi obstiné. L'Afrique du Sud a ses raisons. La Rhodésie a ses raisons.

205. Les Nations Unies se sont efforcées d'assurer un changement par des mesures que prévoit la Charte, à savoir les sanctions. Mais l'efficacité de ces mesures a été atténuée et l'action elle-même réduite à un simple geste politique. Les sanctions sont conçues comme devant constituer un instrument viable d'action collective en deçà de la force, mais cette action n'a pas abouti. Qui est le coupable ? Ce sont les défenseurs mêmes de l'ordre international, les champions des droits de l'homme. Les événements récents qui se sont produits en Afrique australe amènent les Africains à poser un certain nombre de questions qui sont en relation avec la formulation de la politique occidentale à l'égard de l'Afrique australe : l'extension de leur réseau de défense pour protéger ce que ces puissances considèrent comme un système global d'intérêts et la certitude qu'ils ont des intérêts politiques, économiques et stratégiques au sud du continent africain qui doivent être défendus à tout prix. A l'heure actuelle, il semble y avoir un engagement très clair, de la part des planificateurs de l'OTAN, de travailler pour la défense militaire de la région de l'Afrique australe. Cette mesure d'importance vitale entraîne l'OTAN vers une alliance militaire de fait avec le régime des colons blancs en Afrique australe.

206. Nous ne contestons les droits d'aucun pays à concevoir ses intérêts selon sa propre intelligence. Cependant, ce que nous demandons à ces pays, c'est s'il est dans leur intérêt de s'isoler en se mettant aux côtés des régimes anachroniques. Ne voient-ils pas les réalités de l'Afrique australe avec des œillères ? Ne sont-ils pas en train d'oublier la leçon du 25 avril au Portugal ? Les leçons des deux dernières décennies démontrent qu'aucun pays ou bloc de pays n'est maître des changements historiques. L'erreur de ceux qui pensaient ainsi s'est révélée en Algérie, tout comme au Viet Nam, au Mozambique, et il en sera de même en Afrique australe ainsi que dans la partie nord du continent, où la question du Sahara dit espagnol attend encore une solution conforme aux intérêts des peuples de la région et aux dispositions de la Charte, comme aux résolutions successives sur la décolonisation.

207. Les puissances qui ont des privilèges spéciaux au Conseil de sécurité doivent comprendre qu'il existe une responsabilité se rapportant à ces privilèges. Le cynisme de Paris, la sécheresse de cœur de Washington et les hésitations de Londres sont déplorés par l'ensemble de l'Afrique, qui y voit une preuve de manque de perspicacité.

M. Ingles (Philippines), vice-président, reprend la présidence.

208. Dans une évaluation générale de la sécurité du globe, nous devons nous garder de mentionner de façon partielle les réalités auxquelles la communauté internationale doit s'attaquer en vue d'assurer de meilleures chances pour un ordre mondial renforcé. S'occuper d'une série de faits qui reflètent un conflit latent ne doit pas signifier qu'on néglige pour autant un autre ensemble de faits comportant également un même potentiel de conflit. Dans un monde rendu plus précaire par l'existence des armes nucléaires, il est bon de souligner la nécessité d'une paix internationale. Cette nécessité se révèle plus à ceux qui ont beaucoup à conserver qu'à ceux qui n'ont pas grand-chose à perdre. Les Africains nécessiteux, dans les bidonvilles

de Johannesburg ou de Bulawayo, se sentent plus près de la mort en raison de la privation que leur infligent les régimes des colons blancs et la cruauté de ceux-ci, que du fait d'une conflagration nucléaire. Ce qui existe aujourd'hui en Afrique australe, c'est un désespoir si profond parmi les Africains, un ressentiment tel à l'égard de l'oppression raciale, que les craintes normales cessent d'exercer sur les gouvernements et les peuples l'effet modérateur attendu. M. Kissinger nous déclarait que si on laisse les causes profondes du conflit persister jusqu'à ce que les parties estiment que leur seul recours est la guerre, nous ne pouvons pas garantir qu'elle n'explode au-delà de toute possibilité de contrôle [2238^e séance, par. 44].

209. La guerre coloniale et raciale persiste dans cette partie du monde, quelle que soit la quantité d'armes d'intimidation et d'alliances que puissent acquérir les régimes de colons. La question devant laquelle nous nous trouvons est donc celle-ci : permettrons-nous la diffusion de la violence jusqu'à ce que les Blancs et les Noirs, ceux qui dominent et ceux qui sont dominés, se voient happés dans un processus d'anéantissement mutuel ?

210. Tels sont les défis qui s'offrent à la prochaine décennie, une décennie de changements et de modifications. Pour faire face à ces défis, nous avons besoin de sagesse humaine plutôt que de réactions démentes à ces frustrations désespérantes. Nous devons accepter de bonne grâce la réalité des changements; les faits ne cessent pas d'exister parce que nous avons décidé de les ignorer. Nous avons besoin d'un monde où la richesse soit suffisante pour chacun et convenablement répartie. Nous devons persuader nos néo-Romains que la cupidité finira par aller trop loin et choir de l'autre côté.

211. Il nous faut prouver que Nietzsche avait tort quand il disait : "Le monde est beau, mais il a une maladie qui s'appelle l'homme".

212. M. ALLON (Israël) [*interprétation de l'anglais**] : Dès le début de mes observations, je voudrais m'associer à ceux qui ont exprimé toute leur peine et toute leur sympathie à l'occasion de la catastrophe qui a frappé le Honduras.

213. Ensuite, je voudrais féliciter les nouveaux Membres des Nations Unies, le Bangladesh, la Guinée-Bissau et la Grenade. Le peuple juif, qui a été privé de son indépendance pendant des centaines d'années, est peut-être mieux que quiconque en mesure d'apprécier l'importance de la souveraineté nationale et de la liberté spirituelle. Au nom d'Israël et de son peuple je voudrais souhaiter à ces pays prospérité et progrès.

214. De même, je ne saurais m'abstenir de féliciter chaleureusement le Portugal qui a choisi la voie de la décolonisation et de sa propre libération de la charge d'un empire.

215. Et maintenant, de la part de ceux qui ont gagné leur liberté à ceux qui ne l'ont pas encore je voudrais dire qu'il est de mon devoir, à la fois d'homme et de juif, d'attirer l'attention de l'Assemblée, et par son intermédiaire de l'opinion publique mondiale, sur les souffrances et la détresse d'une petite communauté juive, d'environ 4 500 personnes, tout ce qui reste

de l'ancienne communauté juive de Syrie soumise à une oppression incessante.

216. Les droits de l'homme sont indivisibles et la liberté de l'individu nous concerne tous. "Je suis le gardien de mon frère" : c'est dans cet esprit de solidarité internationale que j'exprime l'espoir que la communauté juive de Syrie sera, à titre d'acte humanitaire, finalement autorisée à partir.

217. Je passe maintenant à la situation d'une autre communauté juive : les juifs de l'Union soviétique, dont le nombre dépasse 3 millions. J'exprime l'espoir que le Gouvernement soviétique reconnaîtra et respectera les droits nationaux de ce groupe juif et permettra à ceux qui le veulent de partir pour Israël rejoindre leurs familles et leur peuple. Le peuple juif — divisé entre l'est et l'ouest — a toujours été la première et principale victime des guerres, qu'elles soient chaudes ou froides, et ne le cède à personne dans son désir de paix et de détente. Nous ne désirons pas entrer en conflit avec les puissances grandes et petites, mais nous ne pouvons ni garder le silence ni avoir de repos tant que le droit de tous les juifs d'aller en Israël ne sera pas reconnu.

218. L'Union soviétique, en tant qu'Etat multinational, ne saurait — et en fait n'en a pas le droit — ignorer les aspirations des membres du groupe national juif à une vie nationale complète dans sa patrie historique. Il n'est pas possible de résoudre le problème des droits du peuple juif en Union soviétique, problème anormal du point de vue national, par des moyens anormaux du point de vue de l'humanité et de la morale. L'octroi de l'autorisation d'aller en Israël, à ceux qui le veulent, non seulement réglera un angoissant problème juif qui est unique dans l'histoire de l'humanité, mais, je crois, fournira également la solution d'un problème soviétique avec lequel le Gouvernement soviétique a été aux prises depuis des années.

219. En exprimant notre reconnaissance pour ce qui a déjà été fait, j'en appelle au Gouvernement soviétique pour qu'il montre davantage de générosité et qu'il cesse d'harasser ceux qui ont fait une demande d'immigration, qu'il libère les prisonniers de Sion, qu'il ouvre les portes, et il se gagnera les louanges des hommes civilisés, partout dans le monde, pour son humanité.

220. Notre monde est à la croisée des chemins. D'un côté, nous voyons l'abondance, le gaspillage et l'indifférence, de l'autre la famine, une espérance de vie courte et des souffrances indicibles. Chacun des Etats Membres des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies elle-même doivent, dès que possible, fonder leur coopération économique, technologique et politique sur la notion d'un monde, dont toutes les parties et toutes les politiques sont liées entre elles, sinon les prophéties les plus sombres sur le destin de l'humanité se verront réalisées, et ce à une époque où l'homme est parvenu aux sommets du progrès scientifique et technologique. Des ressources illimitées pour éliminer la famine et la maladie sont à portée de la main; ce qui manque c'est la bonne volonté, la responsabilité des hommes et la compréhension de la part des gouvernements, qu'il faut établir un nouveau système international qui fera progresser l'humanité et lui permettra de vivre avec plus de dignité et de bonheur, de vivre sans guerre, de vivre

* L'orateur s'est exprimé en hébreu. La version anglaise de sa déclaration a été fournie par la délégation.

dans la satisfaction matérielle et spirituelle. C'est dans ce but qu'il faudrait examiner à nouveau le mécanisme international existant pour voir s'il est à même de faire face à ces tâches considérables et urgentes.

221. La justice sociale est une notion qui ne se limite plus aux frontières des Etats. Notre monde se trouve devant une alternative rigide : continuer à suivre la voie fautive — dont on ne voit pas la fin — d'un fossé qui s'élargit entre les nations riches et les nations pauvres, ou bien s'engager dans la collaboration internationale constructive.

222. Comme Jawaharlal Nehru l'a dit si sagement : "La loi de la vie n'est pas la concurrence pour l'obtention des richesses, mais la coopération, le bien de chacun contribuant au bien de tous."

223. L'alternative à laquelle doit faire face notre génération est : coopération ou déclin. Coopérons. Israël, bien que réduit dans ses dimensions et limité dans ses ressources, et lui-même encore à l'étape du développement, fait de son mieux pour résoudre les nombreux problèmes que posent une terre pauvre et semi-aride et l'intégration de centaines de milliers de réfugiés; néanmoins, il a par le passé fourni toute l'assistance qu'il a pu aux autres pays en développement dans tous les continents, dans les domaines de la science, de l'éducation, du développement économique et social, et il sera heureux de continuer à le faire à l'avenir.

224. Une année s'est écoulée depuis la guerre du Yom Kippour, cet engagement sanglant déclenché par l'Egypte et la Syrie, renforcées par les contingents d'autres Etats arabes et ayant l'appui matériel et politique de l'Union soviétique. Plus de 2 500 soldats israéliens ont perdu la vie dans cette guerre, plus de 12 000 Egyptiens et plus de 3 000 Syriens et autres ont également péri. La plupart d'entre eux sont morts à la fleur de l'âge et ont laissé derrière eux des parents, des veuves et des orphelins en deuil. Les prisonniers israéliens ont été sauvagement maltraités dans les prisons syriennes et égyptiennes. Plus de 40 000 hommes ont été blessés et beaucoup ont été mutilés à jamais. La douleur des veuves, des orphelins et des infirmes frappe également les peuples des deux côtés de la frontière.

225. A la suite de cette guerre, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 338 (1973), dont le paragraphe 3 est ainsi conçu :

"Décide que, immédiatement et en même temps que le cessez-le-feu, des négociations commenceront entre les parties en cause sous des auspices appropriés en vue d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient."

226. Il n'est pas à l'honneur du Conseil de sécurité qu'il ait fallu attendre octobre 1973 — 24 ans après la signature, en 1949, des Conventions d'armistice général entre Israël, l'Egypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie — pour qu'il demande spécifiquement que des négociations de paix s'engagent. Néanmoins, c'était un progrès, et mieux vaut tard que jamais. Mais pourquoi a-t-il fallu attendre la fin de la guerre sanglante d'octobre dernier pour adopter une résolution si importante ?

227. Les accords de dégagement entre Israël et l'Egypte et Israël et la Syrie constituent également

un certain progrès. Depuis la Conférence arabe au sommet de Khartoum en 1967, avec sa triple négation — pas de paix, pas de reconnaissance, pas de négociations — c'était un premier pas dans la bonne voie. Il a été fait après l'expérience de la guerre, sur l'initiative constructive des Etats-Unis et grâce aux efforts louables du Secrétaire d'Etat, M. Kissinger.

228. Mais là encore la même grave question se pose : pourquoi avoir attendu si longtemps, pourquoi avoir attendu une effusion de sang ? Après tout, il aurait été possible d'aboutir à des accords partiels sans se battre, avant la guerre, aussi bien dans la zone du canal de Suez que sur les Hauteurs du Golan. En 1971, Israël a répondu affirmativement à la proposition américaine suggérant des conversations dans des salles voisines en vue d'un accord partiel avec l'Egypte, et il n'y avait aucune raison pour qu'éventuellement nous ne réagissions pas de la même façon à des propositions de pourparlers similaires avec les autres Etats voisins. C'est l'autre côté qui a rejeté cette proposition, sabordant ainsi, sans aucune raison valable, une initiative constructive. En fait, nous avons finalement parlé face à face, ce qui valait mieux que de négocier à travers des murs, à la première session de la Conférence de Genève, lors des négociations israélo-égyptiennes au kilomètre 101 sur la route Le Caire-Suez, et à l'occasion de la signature à Genève de l'accord avec la Syrie. Pourquoi avait-il fallu des dizaines de milliers de morts de part et d'autre pour en arriver là ?

229. S'il fallait d'autres preuves, la guerre d'octobre a montré qu'il n'y a pas, qu'il ne peut y avoir et qu'il n'y aura jamais de solution militaire au conflit arabo-israélien, qui persiste contre toute raison et contre tout réalisme politique, qui détruit la moelle de tous les peuples de la région dont, malgré la richesse de nos ressources, il compromet l'économie et la structure sociale.

230. Voyons les faits. Dans cette guerre, les agresseurs jouissaient de trois avantages marqués qui, dans des circonstances normales, auraient dû être décisifs : premièrement, une écrasante supériorité numérique en effectifs et en armements modernes; deuxièmement, l'initiative, et troisièmement, la surprise. Et pourtant, malgré ces avantages certains, l'armée des citoyens d'Israël a réagi rapidement à l'effet de surprise, a arrêté l'avance des forces attaquantes et s'est livrée à une contre-offensive hardie qui a amené les troupes israéliennes bien au-delà des anciennes lignes de cessez-le-feu des Hauteurs du Golan et dans les vastes zones situées à l'ouest du canal de Suez, encerclant ainsi la Troisième Armée égyptienne. A mon avis, point n'est besoin d'être grand stratège pour comprendre ce qui serait arrivé aux forces d'agression si, à ce moment-là, le Conseil de sécurité n'avait demandé en hâte un cessez-le-feu — ce que bien entendu il s'était bien gardé de faire auparavant, avant qu'il ne fût devenu évident que la chance avait tourné en faveur d'Israël.

231. Voilà la différence essentielle entre une victoire israélienne et une victoire arabe. Si les armées arabes avaient triomphé, le monde aurait connu un nouveau génocide; mais la défaite arabe a été limitée au champ de bataille et, en fait, a donné l'espoir d'une ombre de raison et d'un progrès ténu, très ténu, dans la voie d'une solution politique.

232. Si, malgré les avantages des armées arabes — supériorité numérique, armement, initiative et effet de surprise — tels ont été les résultats de la guerre d'octobre, à quoi nous avancerait une nouvelle guerre ? De nouvelles victimes ? De nouvelles souffrances ? Une autre guerre comme celle-là ne ferait qu'engendrer de nouveaux problèmes complexes dont la solution sera infiniment plus difficile.

233. Tout cela, je ne le dis pas avec joie, mais avec peine. Je ne veux pas exulter devant la victoire d'Israël ni confondre l'Égypte et la Syrie. Au contraire, à cette heure où notre devoir à tous est de nous efforcer de favoriser un règlement politique, il importe de se garder de toute déclaration offensante et de tout slogan désobligeant. Je rappelle ces faits uniquement parce que je veux souligner avec force qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit pernicieux. En fournissant de nouvelles armes aux pays arabes, on encouragera peut-être une nouvelle agression, mais on ne décidera pas de la victoire dans une nouvelle guerre.

234. Après la guerre d'octobre, il n'est plus possible de douter qu'aucun des problèmes présents dans le différend arabo-israélien ne saurait être résolu par la guerre. Il n'est pas possible non plus de douter que tous les problèmes, y compris la question de l'identité propre des Palestiniens, peuvent être résolus grâce à de franches négociations entre les parties. Ne négligeons donc rien pour faire en sorte que la guerre inutile de Yom Kippour de 1973 soit vraiment la dernière guerre entre Arabes et Israéliens.

235. Israël a bien entendu tiré ses conclusions de la dernière guerre. Mais nous voulons que les progrès continuent dans le domaine politique, car, après la guerre, ils sont devenus possibles. Cependant, si on nous accule à une nouvelle guerre, nous serons prêts. J'espère avec ferveur que nos voisins ont eux aussi tiré les conclusions d'octobre 1973 et qu'ils conviennent avec nous qu'il est temps de renoncer enfin au recours à la force et de consacrer tous nos efforts, avec patience, persévérance et conviction, à l'option politique.

236. Les accords de dégagement entre Israël et l'Égypte d'une part et Israël et la Syrie d'autre part, où la Force d'urgence des Nations Unies, grâce au Secrétaire général, joue un rôle digne d'éloges, pourraient être un bon début. Il ne s'agit pas uniquement d'accords militaires; ils ont aussi leurs aspects politiques.

237. Premièrement, les négociations, en elles-mêmes — parfois directes et parfois indirectes — constituent un pas en avant sur le plan politique et psychologique pour tous ceux qui désirent la paix dans la région et dans le monde.

238. Deuxièmement, une assez longue période de tranquillité sur le front a également contribué à la création d'un nouveau climat et peut-être également d'un nouvel essor en vue d'une solution politique.

239. Troisièmement, l'accord sur le dégagement des forces entre l'Égypte et Israël comprend le paragraphe suivant :

“Le présent accord n'est pas considéré par l'Égypte et par Israël comme un accord de paix définitif. Il constitue un premier pas vers une paix définitive, juste et durable, conformément aux

dispositions de la résolution 338 (1973) du Conseil de sécurité et dans le cadre de la Conférence de Genève⁵.”

Dans l'accord israélo-syrien, il existe un paragraphe analogue⁶.

240. Mais les accords de dégagement et le respect mutuel du cessez-le-feu ne sont point suffisants. Nous devons poursuivre les négociations, sans conditions préalables, et sans jamais perdre de vue l'idée de paix et de tolérance mutuelle afin de semer la confiance, laquelle est nécessaire à la création d'une atmosphère de conciliation, de compromis et de compréhension.

241. Cet objectif est contraire au maintien d'un état de belligérance, état qui comporte en lui-même non seulement le danger d'une reprise des hostilités avec toutes leurs horreurs et toutes leurs souffrances, mais qui entraîne également le gaspillage d'une importante partie des ressources humaines et matérielles de la région qui servent à maintenir de vastes armées aux dépens du développement économique et social. Cette aberration a déjà empêché toute une génération d'aller de l'avant et sa persistance entraînerait des souffrances pour des millions de gens.

242. Nous sommes ici en présence d'un paradoxe historique : le Moyen-Orient est l'une des régions les plus riches au monde. Il possède des ressources naturelles, un sol fertile, des eaux abondantes pour l'irrigation des lignes de communication internationales et des sites incomparables pour les pèlerins et les touristes, ainsi que des peuples historiques jouissant de cultures anciennes et de techniques modernes. Mais cette région si riche, du point de vue social et économique, est l'une des plus arriérées du monde.

243. Il serait facile de prouver que les énormes dépenses consacrées aux armes de guerre et au maintien de grandes armées constituent l'un des facteurs principaux de ce retard. L'Union soviétique ne rend pas service au peuple de la région en faisant des armes de guerre l'une de ses principales exportations à certains des pays du Moyen-Orient; au lieu de cela, c'est au moyens d'accords de production et de technique que l'on pourra aider ces pays à sortir de la misère. La politique soviétique, qui s'inspire d'une attitude anti-israélienne unilatérale et qui incite à l'intransigeance et à l'inflexibilité, est l'une des principales causes de tension au Moyen-Orient, et elle est utilisée délibérément afin de permettre aux Soviétiques de s'implanter dans un grand nombre de pays de la région aux dépens de leur souveraineté. Il s'agit là d'une politique qui est en contradiction flagrante avec les objectifs de la détente, sur laquelle reposent tous nos espoirs.

244. Je suis obligé de dire fermement que la détente sera globale et s'appliquera également au Moyen-Orient, ou qu'elle ne sera pas. La détente qui n'inclut pas le Moyen-Orient n'a pas de signification politique ou stratégique.

245. D'autre part, la paix et la coopération entre les peuples de la région sont nécessaires non seulement pour renforcer notre économie et développer nos sociétés, mais, ce qui est tout aussi important, pour assurer la véritable indépendance de tous les peuples du Moyen-Orient. Une paix qui ne servirait

que les intérêts d'un côté ne saurait être valable, et une paix qui serait dictée par une partie à l'autre ou par un tiers aux deux parties ne saurait avoir de fondement. Une paix de ce genre serait toujours précaire et temporaire. Comme Albert Einstein l'a dit un jour : "La paix ne saurait être maintenue par la force, elle ne peut reposer que sur la compréhension." Seule une paix fondée sur le respect des intérêts des deux parties peut être véritable, stable et durable. Les conditions géostratégiques qui ont été créées au Moyen-Orient peuvent permettre ce genre de paix, c'est-à-dire une paix qui, d'une part, facilitera une solution satisfaisante dans l'intérêt de tous les Etats arabes et tiendra également compte des besoins des Palestiniens et qui, d'autre part, répondra aux besoins vitaux d'Israël pour défendre ses frontières.

246. Israël serait disposé à examiner favorablement la possibilité d'une concession territoriale importante, mais il ne saurait compromettre sa sécurité. En bref, je crois très sincèrement qu'il est possible d'aboutir à des accords de paix qui seront conformes aux intérêts raisonnables des parties au différend et qui ouvriront un nouveau chapitre dans l'histoire de chacun des Etats du Moyen-Orient et de la région tout entière. Mais jusqu'ici, malheureusement, les Etats arabes ont poursuivi une politique stérile qui consiste à ne pas céder d'un pouce, tandis qu'Israël est prêt à négocier en vue de la paix, une paix de conciliation équitable, même si cela pouvait être difficile pour les deux parties. Pour arriver à cet objectif si louable, nous préférierions des négociations en vue d'un accord de paix complet et intégral. Mais s'il semble que les conditions ne s'y prêtent guère pour le moment, nous pourrions examiner les possibilités d'aboutir à des accords intérimaires, fondés sur des solutions de conciliation, qui mettraient un terme à la belligérance sous toutes ses formes. Il s'agirait d'accords intérimaires qui fourniraient des dispositions de sécurité mutuelles efficaces qui, avec le temps, aboutiraient à des négociations en vue d'un traité de paix qui déterminerait notamment les frontières définitives.

247. Israël n'ignore pas l'existence de la question de l'identité palestinienne. Il considère que cette question peut et doit être résolue dans le contexte d'un règlement du différend avec son voisin de l'est. C'est là, des deux côtés du Jourdain, que la grande majorité de la population palestinienne est concentrée. En outre, la plupart des citoyens de la Jordanie sont Palestiniens et la plupart des Palestiniens sont citoyens jordaniens. Il est également vrai que la région à l'est du Jourdain fait partie intégrante de la terre historique d'Israël ou de la Palestine et qu'elle est déjà le foyer national des Palestiniens. Si le concept de palestinien présente une signification ethnique, il s'applique également au paysan, au citadin et au bédouin à l'est du Jourdain comme il s'applique au paysan, au citadin et au bédouin à l'ouest. C'est à la lumière de ces considérations que le Gouvernement israélien a déclaré ce qui suit le 21 juillet 1974 :

"... Le Gouvernement s'efforcera d'engager des négociations en vue d'un accord de paix avec la Jordanie.

"La paix sera fondée sur l'existence de deux Etats indépendants seulement — Israël, avec une Jérusalem unie en tant que capitale, et un Etat arabe jordanien palestinien, à l'est d'Israël, avec

des frontières qui seront déterminées par des négociations entre Israël et la Jordanie. Dans cet Etat, l'identité indépendante des Arabes jordaniens et palestiniens pourra trouver son expression dans la paix et dans le bon voisinage avec Israël."

248. Cependant, la communauté palestinienne en général ne doit pas être considérée sur un pied d'égalité avec les organisations terroristes. Par mon expérience personnelle avec cette communauté, je refuse d'établir cette identité ou de considérer que la grande majorité est constituée par des terroristes comme ceux de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] qui n'est pas un mouvement de libération nationale, mais un ensemble de groupes terroristes sans unité dont les revendications n'ont pas le soutien des grandes masses de la population palestinienne. C'est un fait que plus d'Arabes que d'Israéliens ont été tués par ces organisations. C'est aussi un fait que davantage de terroristes ont été tués dans les conflits armés entre les forces arabes régulières et les bandes terroristes, et entre les bandes terroristes rivales elles-mêmes que par les forces de sécurité d'Israël.

249. Ces faits sont évidents pour tous ceux qui veulent bien les examiner. Nous refusons de reconnaître l'OLP et nous ne la reconnaitrons pas en raison de ses doctrines et de ses agissements. La Charte de la Palestine, qui inclut l'idéologie politique de l'OLP, est en contradiction directe avec la Charte des Nations Unies. Elle refuse absolument à Israël le droit d'exister et envisage sa destruction comme un objectif majeur.

250. Cette idéologie s'accompagne de méthodes de guerre criminelles utilisées par des organisations qui font partie de l'OLP, par exemple la terreur sans discrimination et l'assassinat délibéré de femmes et d'enfants, de professeurs et d'élèves, d'athlètes aux jeux Olympiques, de passagers d'un avion suisse, de touristes et de pèlerins juifs et chrétiens dans les aéroports, de travailleuses arabes en Galilée. En réalité, il ne s'agit pas ici d'un peuple assujéti qui essaie de se libérer grâce à des forces secrètes; mais de bandes de criminels qui s'imposent à un peuple, et essaient de le dominer par la destruction d'un autre peuple, et cela à un moment où il est tout à fait possible pour deux Etats, juif et arabe, de coexister en paix sur la terre historique d'Israël ou de Palestine des deux côtés du Jourdain, une fois leurs frontières communes déterminées par des négociations.

251. Ce n'est évidemment un secret pour personne que dans la situation qui prévaut maintenant à l'Assemblée générale, avec les idées préconçues d'un grand nombre de participants et les considérations étrangères à la question qui guideront de nombreuses délégations, il se peut qu'une majorité accepte les demandes de l'OLP. Une résolution qui irait dans ce sens serait considérée par Israël comme une résolution arbitraire, contraire à ses droits fondamentaux, illégale et nullement contraignante. Tout représentant ici rejeterait une résolution qui menacerait les bases mêmes de l'existence de son pays. On ne saurait demander à une nation d'accepter sa propre élimination ou de se suicider.

252. Nous sommes prêts à comprendre les besoins des Palestiniens, certes; mais nous ne voulons absolu-

ment pas donner satisfaction aux demandes de ces assassins invétérés qui prétendent être des sauveurs !

253. Je regrette que de nombreux Membres des Nations Unies n'aient pas examiné ce problème à fond et que, de ce fait, soit délibérément, soit par incompréhension, ils veuillent récompenser ces meurtriers et attiser ainsi les flammes du conflit au Moyen-Orient. Israël ne s'inclinera ni devant la violence ni devant la terreur. Le terrorisme est une maladie infectieuse qui ne connaît pas de frontières nationales. De nombreux Etats ont déjà payé le prix que comporte l'abdication devant le terrorisme, et je crains que le dernier mot n'ait pas encore été dit à ce sujet. A la suite des dernières attaques terroristes à Paris et à la Haye, le président Valéry Giscard d'Estaing a dit que la violence, que l'on présente parfois pour la justifier comme un acte d'avant-garde, n'est que l'apparition à la surface de profonds sentiments barbares et de cruauté primitive dont l'humanité a toujours essayé de se débarrasser. Ce sont des paroles brutales — mais il faut agir et coopérer courageusement afin de mettre fin à ces manifestations de la terreur avant que de nouveaux désastres ne se produisent.

254. L'essence de l'OLP est la terreur. Ce n'est pas par hasard que chaque fois qu'une proposition concrète en vue d'une solution politique a été formulée, les tenants de l'OLP se sont élevés contre une telle initiative de paix. En insistant pour qu'on inscrive la question de la Palestine à l'ordre du jour de la présente session, ils essaient avant tout de détruire les perspectives d'efforts politiques dès leur début. Un débat sur cette question ne pourra qu'empoisonner l'atmosphère internationale. L'acceptation des demandes de l'OLP ferait disparaître toute perspective de négociations au moment même où l'on commençait à entrevoir une lueur à l'horizon.

255. Les Palestiniens qui veulent donner une expression constructive à leur identité indépendante pourraient y être aidés dans le contexte des négociations avec la Jordanie. Plus encore, je ne voudrais pas d'un règlement général qui ne donne pas satisfaction aux besoins des Palestiniens. Après tout ce n'est pas Israël qui a empêché la cristallisation de ce que l'on appelle "l'identité palestinienne". Dans la mesure où ce désir existait parmi les Palestiniens, ce sont les Etats arabes qui l'ont empêché de se manifester au cours de toutes ces années. Sinon, comment expliquer le fait que depuis 19 ans de domination arabe dans la bande de Gaza et sur la rive occidentale, cette identité n'ait jamais été réalisée ou n'ait jamais pu trouver son expression ?

256. Le communiqué commun de l'Égypte, de la Syrie et de l'OLP, publié au Caire le 21 septembre 1974, porte également un coup aux possibilités d'une solution constructive du problème de l'identité palestinienne. De même que l'OLP fait tout son possible pour empêcher le progrès politique dans la région, certains Etats arabes sont en train de détruire les espoirs d'une solution de la question palestinienne en accordant aux organisations terroristes le monopole de la représentation des Palestiniens, alors qu'ils savent fort bien que ces organisations, de par leur nature même, ne peuvent être partie aux négociations.

257. Il ne saurait y avoir d'exemple plus triste de l'attitude des gouvernements arabes que le statut imposé aux réfugiés en 1948. Il est vrai que nombre de ces réfugiés ont été absorbés dans les économies des Etats arabes dans lesquels ils vivent maintenant, mais on a délibérément cherché à empêcher une solution constructive de ce problème afin d'exploiter la souffrance humaine à des fins de propagande et de politique. Si ce problème en lui-même n'était pas si triste, je dirais qu'il n'y a rien de plus ridicule que les tentatives annuelles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour obtenir des fonds afin de combler le déficit de son budget, au moment où les Etats pétroliers arabes possèdent les réserves monétaires les plus fortes du monde.

258. Ce n'est pas Israël qui a suivi cette politique; elle ne l'a pas suivie à l'égard des 600 000 réfugiés juifs qui ont fui les Etats arabes après avoir perdu tout ce qu'ils possédaient; elle ne l'a pas suivie non plus à l'égard des survivants des millions de juifs anéantis par les nazis avec la bénédiction du Mufti Haj Amin el Husseini qui avait trouvé refuge parmi les gens de son espèce dans la Berlin nazie et la Rome fasciste. Tous ces réfugiés ont été pleinement réintégrés en Israël sur le plan économique, social et culturel.

259. Etant donné les vastes possibilités économiques qui existent maintenant au Moyen-Orient, le problème des réfugiés peut et doit être résolu. Des situations relatives à des réfugiés dans d'autres parties du monde et beaucoup plus difficiles à résoudre l'ont été depuis longtemps. Avec de la bonne volonté — et sans elle aucun problème ne saurait être résolu — la question de la compensation pour les réfugiés juifs et arabes pourrait être réglée. Israël contribue et continuera à contribuer à la solution de ce problème humain si pénible.

260. Certains prévoient l'approche d'une guerre sur tel ou tel front au Moyen-Orient. En ce qui concerne Israël, nous continuerons fidèlement à observer le cessez-le-feu et les accords de dégagement des forces, sur une base de réciprocité, jusqu'à ce que ces accords soient remplacés ou complétés par de nouveaux. Mais, tout en faisant preuve de bonne volonté dans la recherche d'un progrès équilibré et constructif dans le domaine politique, nous ne céderons pas au chantage de menaces de guerre ou à la guerre elle-même.

261. Nous voulons que des progrès se fassent dans les efforts déployés pour arriver à une solution politique, tant comme moyen d'éviter la guerre que fin en soi. En présence du réarmement rapide de l'autre partie, nous renforcerons aussi nos forces afin d'empêcher la guerre ou de triompher si elle devait éclater à nouveau, mais que Dieu nous en préserve ! En même temps, nous continuerons à rechercher un règlement du conflit par des moyens pacifiques. En d'autres termes, nous nous préparons pour le pire et nous espérons et œuvrons pour le mieux.

262. Dans un de ses derniers discours, le président Sadate a dit que notre génération devrait être heureuse de voir la fin de la guerre et qu'un traité de paix serait signé par la génération future. Je suis étonné qu'un homme d'Etat aussi éminent ait renoncé à l'occasion

historique d'établir la paix et la coopération. J'espère toutefois que cela n'est pas son dernier mot. La paix ne doit pas être reportée jusqu'à la prochaine génération. Il est du devoir des générations qui ont pris part à la guerre de passer outre à leurs divergences pour assurer la paix à leurs descendants. Faisons de notre mieux pour établir la paix dans notre temps et le plus vite possible. Car c'est possible. Toutefois, pour faire la paix, il faut peut-être plus de courage que pour faire la guerre. Faisons tous preuve de sagesse et de courage dans l'intérêt de tous les peuples de notre région.

263. M. N'JIE (Gambie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir et un honneur de saisir cette occasion pour me joindre aux orateurs qui m'ont précédé et vous faire part du sentiment intense et profond de satisfaction que nous partageons tous à l'occasion de votre accession au poste élevé de la présidence de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale. Votre élection unanime a prouvé le respect, l'estime et la confiance que vous témoigne cette assemblée et elle est le gage de notre respect et de notre estime à l'endroit de votre grand peuple et de votre pays. Nous sommes fiers en fait du rôle d'avant-garde que l'Algérie, pays frère africain, a toujours joué et continue de jouer avec dévouement à la cause de la liberté, de la justice et de la paix de l'humanité entière. Nous sommes sûrs que grâce à votre expérience, à vos qualités, votre dévouement total au service de la paix, de la liberté et de la justice, votre mandat de président de cette assemblée sera couronné de succès.

264. Je me permettrai également de rendre hommage à votre distingué prédécesseur, M. Leopoldo Benites, de l'Equateur, et de le féliciter pour la leçon brillante et efficace avec laquelle il a dirigé les travaux de la vingt-huitième session ainsi que de l'historique sixième session extraordinaire.

265. Au nom de mon gouvernement, je voudrais également rendre hommage à notre distingué et compétent secrétaire général, M. Kurt Waldheim, que nous avons eu le plaisir d'accueillir en Gambie au début de cette année, pour le dévouement inébranlable qu'il porte aux principes et aux objectifs de la Charte et pour les efforts inlassables qu'il déploie au service de la paix et de la justice à travers le monde.

266. C'est avec une vive satisfaction que ma délégation salue l'admission de trois nouveaux Membres à notre organisation, au cours de la présente session. Etant donné la proximité de la Gambie et de la Guinée-Bissau, les affinités et la solidarité totale qui unissent nos peuples, je suis particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue à la République de Guinée-Bissau. Tout au long de leur lutte pour la liberté et la souveraineté nationale, nous avons toujours soutenu nos courageux frères et voisins. Je suis certain que nos deux pays, petits mais déterminés, continueront à coopérer dans tous les domaines pour faire progresser nos peuples et pour maintenir la paix et la justice. En saluant la Guinée-Bissau aux Nations Unies, nous ne pouvons nous empêcher d'espérer que très bientôt l'Angola et le Mozambique se verront attribuer la place légitime qui leur revient dans le concert des nations.

267. Je voudrais également saluer la Grenade et le Bangladesh, deux nations sœurs de notre grand commonwealth et dire que nous attendons avec plaisir des relations plus étroites et une coopération concrète entre nos pays et nos peuples en vue de travailler de façon créative à la paix et au progrès de toute l'humanité.

268. Nous adressons au Gouvernement et au peuple du Honduras nos sentiments de vive sympathie à l'occasion de la catastrophe qui a amené tant de détresses et de souffrances à ce pays. Nous espérons sincèrement que l'aide apportée en temps voulu par la communauté mondiale permettra au courageux peuple du Honduras de surmonter ses difficultés actuelles, et que la vie reprendra bientôt son cours normal dans ce grand pays.

269. Je voudrais réaffirmer ici aujourd'hui la grande confiance que la République de Gambie place dans les Nations Unies pour atteindre, maintenir et garantir une paix globale. En même temps, nous nous rendons compte que la paix mondiale est difficile à atteindre sans la liberté et la justice pour tous. Mais la liberté et la justice ne peuvent se réaliser dans un système économique international chargé d'iniquités, d'exploitation et d'indifférence. Voilà pourquoi nous croyons que le système économique mondial actuel doit être profondément restructuré pour refléter les aspirations et les espoirs de la vaste majorité de l'humanité, notamment ceux du monde en développement.

270. La récente sixième session extraordinaire de cette assemblée, qui s'est réunie pour discuter des matières premières et du développement économique, a fait apparaître la préoccupation grandissante avec laquelle ces problèmes sont envisagés. Les Nations Unies ont un rôle vital à jouer, non seulement pour garantir la paix et la sécurité mondiales, mais également pour rendre plus juste l'actuel système économique mondial si peu équitable. En effet, les deux problèmes sont inséparables, car si l'on ne résout pas le second, le premier ne saurait trouver de solution.

271. Les pays en développement luttent pour édifier leur économie afin d'améliorer le niveau de vie de leurs peuples. Mais des termes d'échange inéquitables, une inflation importée et récemment la crise de l'énergie neutralisent à eux tous les efforts faits en cette direction. Il faut faire davantage pour trouver des solutions durables à ces problèmes. Pendant que nous recherchons ces solutions, n'oublions pas le triste sort des pays les moins développés qui sont les plus durement touchés.

272. En ces jours où la guerre est devenue si coûteuse et si destructrice, si terrible dans ses effets et si imprévisible dans ses résultats, il est inconcevable que des Membres de l'Organisation y aient encore recours pour régler leurs litiges. Mon gouvernement est totalement opposé à la menace ou à l'usage de la force pour le règlement des différends, estimant que les Nations Unies nous offrent le mécanisme nécessaire au règlement pacifique des différends entre nations.

273. Nous nous félicitons du changement d'attitude que manifeste le nouveau régime du Portugal à l'égard de la libération des territoires portugais en Afrique. La reconnaissance du droit inaliénable des peuples de ces territoires à la liberté et à la libre détermination

ne s'est pas réalisée sans beaucoup de souffrances et de sacrifices. Mais ces souffrances et ces sacrifices n'ont pas été vains. Il faut espérer que les Nations Unies et leurs institutions spécialisées répondront, le moment venu, aux appels à l'aide de ces pays qui ont la tâche difficile de bâtir une nation.

274. La liberté et l'indépendance de l'Angola et du Mozambique créeront, naturellement, une situation nouvelle dans la partie australe de l'Afrique. La lutte contre le bastion de répression raciale qu'est l'Afrique du Sud avec son système d'*apartheid* ne pourra manquer de s'intensifier et un affrontement entre les Noirs et les Blancs semble être inévitable à moins que l'Afrique du Sud ne change à temps sa politique d'*apartheid*. Il faut sincèrement espérer que les dirigeants de l'Afrique du Sud entendront raison avant qu'il soit trop tard. De même, le régime raciste de Ian Smith en Rhodésie devrait prendre acte de la situation et arriver à des termes honorables avec la majorité africaine pour éviter un holocauste.

275. La communauté internationale a une lourde responsabilité, celle d'assurer que les droits fondamentaux des peuples partout dans le monde soient respectés. Les peuples asservis et opprimés combattront toujours pour leur liberté et la reconnaissance de leurs droits. Le théâtre des hostilités pourrait donc passer de l'Indochine et du Moyen-Orient à l'Afrique australe. C'est pourquoi mon gouvernement estime que la lutte contre le racisme et l'oppression est une responsabilité globale à laquelle aucun Membre des Nations Unies ne peut se soustraire.

276. Me tournant brièvement vers la situation au Moyen-Orient, je voudrais de nouveau réclamer une solution rapide des problèmes de cette région. L'état actuel de paix précaire dans cette partie du monde ne devrait pas détourner notre attention de la nécessité pour Israël de se retirer de toutes les terres arabes occupées et de respecter et de rétablir les droits du peuple palestinien. Un peuple ne peut pas être chassé par la force de son territoire et être supposé accepter l'acquisition immorale et illégale de ce territoire. Aussi longtemps que la cause fondamentale du conflit au Moyen-Orient, c'est-à-dire l'éviction par la force des Palestiniens, existera, la région continuera d'être un foyer d'hostilités, de guerre et de destruction.

277. Lorsque la sixième session extraordinaire s'est réunie en avril dernier grâce à la vision perspicace du président Boumediène, une lueur d'espoir est apparue qu'enfin les Etats Membres prenaient conscience du grand nombre de problèmes économiques et sociaux graves qui menaçaient l'existence même du tiers monde. On espérait que cette prise de conscience inciterait le monde développé à s'engager moralement et politiquement davantage à la réalisation de nos objectifs de développement. En dépit de ces espoirs, la crise monétaire internationale, l'inflation importée, l'aggravation des termes de l'échange et de l'aide et la sécheresse continuent à poser de graves problèmes au tiers monde. Personne ne niera que les pays les moins développés ont beaucoup de mal à ne pas sombrer. En ce qui concerne les pays en développement, il semblerait que l'aide devra être accompagnée par un montant disproportionné d'assistance technique de haute qualité qui exécutera plutôt qu'elle ne conseillera. Une aide d'urgence doit aussi aller de pair avec un large effort de développe-

ment. De tels efforts de développement, s'ils ont lieu dans l'immédiat, devront être fondés sur les données inadéquates, ce qui entraînera des risques relativement élevés. Mais, pour beaucoup d'entre nous, nations très pauvres, c'est cela ou rien du tout.

278. Pour ce qui est de l'inflation, il est infortuné que, dans les pays industrialisés, ce phénomène non seulement semble gagner de la force, mais encore pourrait fort bien être accompagné d'un grave ralentissement de l'activité économique, en d'autres termes d'une récession générale dans le monde industrialisé. Les conséquences d'une diminution persistante des recettes d'exportation, associée à une flambée des prix des produits importés, pourraient être désastreuses pour beaucoup de nos économies.

279. La Gambie ainsi que les autres membres de la sous-région soudano-sahélienne et d'autres parties de l'Afrique doit, depuis plusieurs années, faire face au problème posé par une sécheresse sévère et prolongée. En Gambie, la pluviométrie annuelle a diminué dans une proportion alarmante depuis trois ans. Il en est résulté des récoltes réduites dans certaines parties du pays et des récoltes nulles dans d'autres.

280. Alors que la production locale alimentaire a diminué de façon radicale, un recensement récent de la population révèle qu'environ 10 p. 100 des habitants sont des non-Gambiens, ce qui représente un accroissement rapide des immigrants venant des pays voisins au cours des trois dernières années. Cet accroissement, dû certainement à la sécheresse, a multiplié nos problèmes de fourniture de denrées alimentaires, a précipité les problèmes fonciers en ce qui concerne les installations et les fermes et a imposé une charge très lourde à nos services sociaux et médicaux. Des pays amis ont répondu aux besoins urgents et critiques de nos populations frappées par la sécheresse, mais un effort international constant et intensifié sera nécessaire dans un avenir prévisible si l'on veut que ces populations prennent le chemin de la récupération. La sécheresse qui sévit dans certaines parties du monde aujourd'hui doit être considérée comme un problème global et doit donc renforcer le sens de solidarité et de véritable bonne volonté qui est nécessaire si nous voulons faire face à de telles calamités naturelles.

281. A Caracas, il y a un peu plus d'un mois, la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a ajourné ses travaux à la fin d'une session de 10 semaines. Je suis heureux de réitérer nos sentiments d'admiration et de gratitude au Gouvernement et au peuple amis de la République du Venezuela pour la cordiale hospitalité, la sollicitude et l'attention qui ont caractérisé le séjour de notre délégation dans ce pays.

282. La Gambie est un pays en développement qui dépend, de façon prédominante, d'une économie agraire et qui doit tenir compte des difficiles contraintes du sol du Sahel et des conditions climatiques défavorables que nous avons connues ces dernières années. Néanmoins, mon gouvernement continue de veiller à ce que les ressources disponibles pour nourrir notre population très dense et pour favoriser son progrès matériel et la protéger soient utilisées à plein. C'est dire que nous attachons beaucoup d'espoir aux délibérations et aux conclusions de la Conférence de

Caracas. Les rapports reçus jusqu'à ce jour sur les travaux de la Conférence nous autorisent à faire preuve d'un optimisme mitigé et prudent. Je regrette cependant de devoir dire, sans préjuger les résultats positifs de la Conférence, que nous avons été convaincus que les belles et nobles déclarations faites à cette assemblée n'ont pas abouti totalement à des effets pratiques à la Conférence de Caracas. Ma délégation estime que les nations riches sur le plan industriel et développées sur le plan technique qui, pendant si longtemps, ont dominé le monde et régi ses ressources, ont cherché à maintenir à Caracas un *statu quo* virtuel entre les pays riches et les pays pauvres, continuant ainsi à perpétuer la domination des démunis par les riches et les puissants. Ma délégation regrette cette attitude, mais elle espère que, lorsque la Conférence reprendra ses travaux à Genève, au printemps prochain, les légitimes aspirations des nations en développement à un régime juste et équilibré de l'exploitation des ressources de la mer et des océans au-delà des limites territoriales seront assorties d'une volonté politique appropriée de la part des nations privilégiées, riches et techniquement développées. Si ces espoirs ne sont pas déçus, le résultat sera de bon augure pour la paix, la justice et l'exploitation ordonnée des ressources de toutes les mers, et pour un partage équitable de ces ressources au bénéfice de l'humanité tout entière.

283. Cependant, les problèmes de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer ne s'arrêtent pas là. Il y a aussi la situation qui existe entre pays en développement, c'est-à-dire la position des pays riverains vis-à-vis des pays sans littoral et à l'égard de tous les autres Etats géographiquement défavorisés. Ma délégation estime donc que, pour ce qui est des zones économiques exclusives proposées, la seule solution raisonnable et réaliste serait d'adopter la Déclaration de l'OUA sur les questions relatives au droit de la mer⁷, approuvée par le Conseil des ministres de l'OUA, réuni en sa vingt et unième session ordinaire à Addis-Abeba en mai 1973, et en sa vingt-troisième session ordinaire à Mogadiscio en juin 1974. Cette déclaration non seulement reconnaît la souveraineté des Etats riverains sur les zones économiques exclusives proposées et sur toutes leurs ressources, mais permet aussi la participation totale des Etats voisins sans littoral et des autres Etats géographiquement défavorisés à l'exploitation des ressources de ces zones.

284. Nous espérons toujours que, dans les conditions actuelles, les efforts poursuivis par les Nations Unies au titre de la Charte représentent une source d'espoirs. Les critères de patrimoine commun de l'humanité, de l'égalité souveraineté de tous les Etats et de tous les peuples et du règlement pacifique et ordonné des différends, s'ils sont pleinement appliqués, nous apporteront sans aucun doute à tous la paix, le progrès et la prospérité. C'est dans ce contexte que la délégation de la Gambie accueille favorablement et appuie la proposition faite par le Maroc [2249^e séance, par. 204] et la Mauritanie [2251^e séance, par. 162], tendant à ce que le problème du Sahara espagnol soit renvoyé à la Cour internationale de Justice.

285. Enfin, mon gouvernement tient à appuyer les efforts inlassables déployés pour donner naissance à une nouvelle ère de paix et de compréhension inter-

nationales. Je suis convaincu que l'esprit de détente qui règne actuellement entre les superpuissances se développera davantage encore, pour englober les relations politico-économiques entre pays développés et pays en développement. Une paix générale ne saurait exister lorsqu'il existe de grandes richesses pour quelques privilégiés, et la misère et la pénurie pour le plus grand nombre. Il nous appartient de nous consacrer à la recherche des solutions des problèmes irritants auxquels doit faire face la communauté internationale.

286. Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Le représentant du Chili a demandé la parole pour exercer son droit de réponse.

287. M. PRIETO (Chili) [interprétation de l'espagnol] : La République socialiste soviétique d'Ukraine, fidèle à la ligne de conduite que lui impose le maître de Moscou ainsi qu'à tous ses Etats satellites, a répété les accusations habituelles que nous avons entendues dans cette salle à l'égard du Gouvernement chilien.

288. Nous sommes reconnaissants à l'impérialisme soviétique de nous donner encore une occasion de faire entendre notre vérité à tous les peuples libres du monde. Le Gouvernement de ma patrie est accusé, sans aucune base sérieuse ou véritablement scientifique, d'être fasciste. Commençons donc par définir ce terme. Le fascisme, selon Benito Mussolini lui-même, est essentiellement ce qui suit : Tout dans l'Etat, rien en dehors de l'Etat, rien contre l'Etat.

289. J'invite l'Assemblée à réfléchir et à décider qui sont les fascistes : nous ou ceux qui nous attaquent.

290. Le fascisme porte en lui le concept de totalitarisme et c'est ce totalitarisme que les Soviétiques ont précisément imposé à de nombreux peuples du monde. Néanmoins, ces messieurs, les nouveaux tsars de notre époque, ont le cynisme de parler de démocratie.

291. Il est évident que, outre l'accusation de fascisme, ils aimeraient imposer au Gouvernement chilien la qualification de nazisme. Mais ils n'osent pas utiliser ce terme; ils ont peur que tout le monde se rappelle la félonie du pacte soviéto-nazi de 1939, qui a permis à Hitler de détruire l'Europe occidentale réellement démocratique. Autrement dit, eux — les soviétiques et leurs satellites — ont toujours été prêts à pactiser avec le diable lui-même, quand cela convenait à leurs intérêts impérialistes.

292. Il est donc incroyable que les gouvernements qui sont l'essence même du totalitarisme, qui réunissent en eux les valeurs les plus négatives du fascisme, du nazisme et de l'impérialisme, se soient justement appropriés le concept de démocratie. Et, plus surprenant encore, c'est que les individus ou gouvernements qui sont réellement démocratiques acceptent cette tutelle intellectuelle, jouant ainsi un jeu dangereux, parce qu'à la longue ils seront les victimes de leur propre myopie. C'est une expérience qu'a connue mon pays et c'est pourquoi ils veulent nous disqualifier comme témoins vivants de la nuit la plus sombre qui s'est abattue sur le Chili.

293. Avec la même hypocrisie, ils parlent de l'auto-détermination des peuples; et la Tchécoslovaquie et la Hongrie sont des témoins qualifiés de ce nouveau mensonge.

294. On accuse le Gouvernement chilien de ne pas respecter les droits de l'homme. Rien n'est plus faux ni plus éloigné de la réalité. Moi qui vous parle, j'ai eu l'insigne honneur et le privilège d'être ministre de la justice du cabinet formé le 12 septembre 1973. J'ai pu voir, dès le premier jour, comment, au milieu encore des combats, la principale préoccupation de la junte militaire était de respecter tous les droits de l'homme. Au moment où les têtes étaient le plus échauffées, la voix éternelle du Chili s'est fait entendre et n'a pas permis que, sous quelque prétexte que ce fût, on emploie des méthodes incompatibles avec nos principes fondamentaux, humanistes et chrétiens.

295. Pour analyser la conduite d'un pays en ce qui concerne les droits de l'homme, il ne faut pas prendre en considération des faits épisodiques, des cas individuels, qui sont en marge du contrôle de tout gouvernement, aussi démocratique soit-il. Ce qui est fondamental, c'est de voir si ces cas appartiennent à la philosophie ou au style du gouvernement. Et là, la différence est également très claire entre ce qui se passe au Chili et ce qui se passe dans les pays placés dans l'orbite soviétique.

296. Notre philosophie humaniste, en plein respect des valeurs essentielles de l'homme, a permis que les adversaires du régime national, ceux qui ont attenté à l'âme même du Chili, soient jugés par des tribunaux établis depuis plus de 50 ans, avec toutes les garanties nécessaires à leur défense et conformément aux normes substantives et de procédures qui existent depuis de longues années dans mon pays.

297. Mais quelle différence quand on compare avec les pays de l'orbite soviétique ! Les procès qui se succèdent ne sont que de simples farces et on ne respecte aucune norme juridique des pays civilisés quand cela convient à l'État. Le sort le meilleur que puisse attendre un inculpé, c'est d'être envoyé dans une clinique psychiatrique. Je n'en veux pour témoignage que Soljenitsyne.

298. Si les mots, les discours ou les interventions, ici, en cette assemblée, pouvaient laver le sang des êtres humains assassinés, sécher les larmes ou apaiser les douleurs des êtres humains persécutés ou humiliés,

liés, les discours de toutes les séances de toutes les sessions de l'Assemblée générale ne seraient pas suffisants pour effacer les douleurs que connaissent et que connaîtront les être humains persécutés à l'intérieur des frontières de l'Union soviétique ainsi que les différents peuples ou nations soumis par son action criminelle impérialiste. Comme preuve de notre affirmation, je me bornerai à citer un seul témoin — non pas un des nôtres, mais un des leurs, un Ukrainien, Nikita Khrouchtchev, qui, au vingtième Congrès du parti communiste, a dénoncé tous les crimes du système communiste soviétique.

299. Quel est le degré d'indépendance et de souveraineté de ce curieux État, qui fait partie de l'Union soviétique et qui est l'une de ces républiques qui, il fut un temps, ont essayé de manifester leur autonomie pour se voir soumis à la domination de la force ?

300. Quant à la mort — inutile — de l'ex-président Allende, à qui le représentant de la RSS d'Ukraine a fait allusion, en tant que Chiliens, nous la regrettons, mais en sont responsables uniquement ceux qui ont répandu la haine et qui ont accumulé les armes pour qu'il en soit ainsi.

La séance est levée à 20 heures.

NOTES

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément n° 30*, p. 25, point 41.

² DP/69, sect. II.

³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43.

⁴ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. XCIV, n° 2138, p. 65.

⁵ *Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-neuvième année, Supplément de janvier, février et mars 1974*, document S/11198, annexe.

⁶ *Ibid.*, vingt-neuvième année, *Supplément d'avril, mai et juin 1974*, document S/11302/Add.1, annexe I.

⁷ *Documents officiels de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*, vol. III, document A/CONF.62/33.